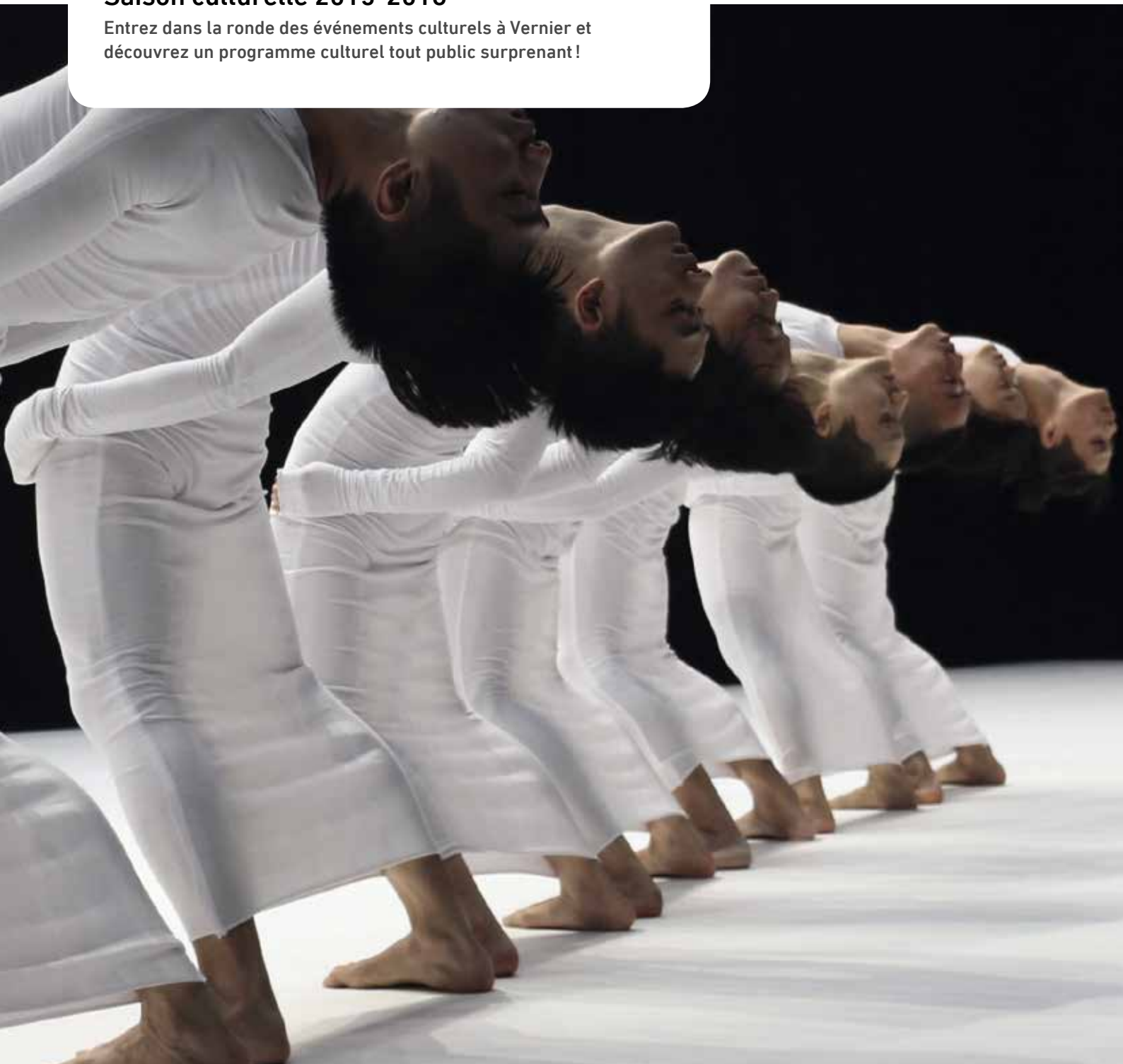


# Actu Vernier

Août 2015

## Saison culturelle 2015-2016

Entrez dans la ronde des événements culturels à Vernier et découvrez un programme culturel tout public surprenant!



Développement durable  
PP. 18-19

Activités jeunesse  
PP. 26-27

Semaine du cirque  
PP. 36-37

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

L'heure de la rentrée a sonné et rime avec une nouvelle saison culturelle! Tout naturellement *ActuVernier* a concocté un dossier spécial « culture » mettant à l'honneur la créativité et la diversité de la programmation à venir. Nouveautés, événements incontournables, spectacles tout public, festivals, nous vous invitons à découvrir les éléments phares de la politique culturelle à Vernier, pensée avant tout comme un véritable vecteur de lien social.

Offrez-vous une petite parenthèse et laissez-vous aller à la nostalgie des quelques événements marquants qui nous ont réunis ces deux derniers mois : Promotions (pp. 28-29), Sports pour tous (pp. 44-45), ou encore la fête du 1<sup>er</sup> Août qui a eu lieu cette année au Lignon (pp. 10-11).

Une année riche en émotions et événements s'est donc clôturée et laisse place à la rentrée qu'il faut organiser. A ce propos, vous trouverez encartée au centre de cette édition, la brochure *Activités Jeunesse 2015-2016* destinée aux moins de 25 ans. Vous y découvrirez une multitude d'idées pour permettre à vos enfants de s'épanouir et s'amuser dans la pratique d'un loisir sportif ou créatif. Lors de l'inscription, pensez à utiliser le chèque-famille offert par la commune (p. 27).

Au fil des pages, vous pourrez également découvrir les nombreux projets mis en place par l'administration pour veiller à



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget.

vos bien-être : développement durable (pp. 18-19), nouvelles infrastructures (p. 24-25), médiation (pp. 20-21) ou encore suivi des victimes d'infractions mineures (p. 23).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle rentrée!

Votre Conseil administratif:  
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :  
Pierre Ronget

Jean-Claude Stevan  
Myriam Jakir Duran  
Line Parmentier  
Valérie Walther-Palli

Contact :  
[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)

[www.facebook.com/VilledVernier](https://www.facebook.com/VilledVernier)

**VERNIER**  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier  
T. 022 306 06 06  
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h – 12h et 14h – 17h  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro :  
Les Nouvelles Libellules  
Délai rédactionnel : 31 août 2015  
Parution : 23 septembre 2015

Archives :  
[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)  
Journal tiré à 17 500 exemplaires  
10 fois par année.  
La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.  
Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g  
Maquette : Agence Hémisphère



## Vernier mise sur une politique culturelle de qualité, accessible à tous

Cette année encore, l'offre culturelle verniolane sera riche et à tout petit prix. Musique, danse et théâtre sont au programme d'une saison haute en couleur et qui fait la part belle aux familles. Tour d'horizon des événements à ne pas manquer.



« My Rock » par la compagnie de Jean-Claude Gallotta.

La Ville de Vernier met un point d'honneur depuis quatre ans à présenter une programmation culturelle variée et à la portée de toutes les bourses. Avec son offre « cinq spectacles » pour la somme modique de CHF 50.-, aucun Verniolan n'aura d'excuses pour ne pas s'initier à la culture le temps d'une soirée à la Salle du Lignon. Mais attention, culture accessible à tous ne veut pas dire culture au rabais, comme l'explique Patrizia de Saab-D'Amore, responsable du service de la culture : « L'idée est d'offrir à la population verniolane une programmation de qualité, dense et variée en un seul et même lieu : la Salle du Lignon. En effet, les habitants n'ont pas forcément l'opportunité d'aller dans d'autres salles de spectacle à Genève. » Danse, musique et théâtre sont au programme de la saison 2015-2016, avec un accent tout particulier pour le jeune public.

**Entrez dans la danse!** | La danse occupe une place de choix dans l'offre culturelle verniolane cette année. Le 15 novembre, dans le contexte du festival Vernier sur Baroque, Marie-Geneviève Massé et sa compagnie L'Eventail, spécialistes de la danse baroque, présenteront le spectacle « Voyage en Europe », un périple où les danseurs, somptueusement vêtus, joueront sur « l'intemporalité des émotions ». Les 19 et 20 novembre, le chorégraphe chinois Tao Ye ne manquera pas de surprendre les adeptes de la précision asiatique avec le Tao Dance Theater et un spectacle en deux parties, « 6 » et « 7 ». A l'honneur également, la danse contemporaine avec la compagnie de Jean-Claude Gallotta les 26 et 27 février. Ils présenteront « My Rock », un spectacle composé d'une quinzaine de courtes séquences exécutées sur « des titres essentiels du répertoire rock ». La Ville de Vernier coproduira

également deux spectacles de Steps, la biennale de danse contemporaine du Pour-cent culturel Migros, une manifestation qui se déroulera dans toute la Suisse romande en 2016. Dans ce cadre, le 15 avril, le chorégraphe britannique à l'énergie débordante, Aakash Odedra, viendra présenter « Rising » à la Salle du Lignon. Le 30 avril, trois chorégraphes (Sébastien Ramirez, Rocio Molina et Honji Wang) enchanteront le public avec « ONE (Felahikum) » une pièce de flamenco novateur. La fête de la danse clôturera cette riche programmation en mai.

**Musiques en tête |** Le programme musical se veut également très éclectique. Jazz, classique, rock, tous les styles seront représentés avec pour la première fois les musiques du monde. « Nous testons un nouvel axe, reprend Patrizia de Saab-D'Amore, responsable du service culturel et directrice de la programmation. Fin octobre, nous accueillerons du fado avec la chanteuse Katia Guerreiro et en novembre, Esperanza Fernandez, une grande voix gitane. » Cette année encore, la Commune subventionne le festival Vernier sur Rock qui aura lieu les 9 et 10 octobre. La manifestation verniolane oscille entre découvertes locales et artistes de renommée internationale. Pour sa 31<sup>e</sup> édition, elle accueillera Youssoupha pour la plus grande joie des fans de rap de la région genevoise.

Côté classique, l'incontournable Vernier sur Baroque met à l'honneur le compositeur Georg Friedrich Haendel du 4 au 13 novembre. Après quatre ans d'existence, le festival est désormais bien établi. « Si huit personnes seulement assistaient au premier concert, il faut constater que le public se presse maintenant au portillon, se réjouit Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de la culture. Le baroque est une niche

que nous souhaitons honorer. » Vernier sur Baroque débutera le mercredi 4 novembre avec « Dalla Terra al Cielo », un spectacle où des œuvres de Haendel et Scarlatti s'enchaînent. Ce dernier donne une idée du rayonnement de Rome sur la musique baroque en 1700. A l'époque en effet, les grands compositeurs italiens et étrangers se retrouvaient chez le Prince Respoli pour y partager leur passion. Le vendredi 6 novembre, les artistes Bertrand Cuiller et Hadrien Jordan, avec leurs « Chefs-d'œuvre et transcriptions pour deux clavecins », rendront hommage à l'amitié qui liait Haendel et Johann Mattheson, les deux maîtres de la musique allemande. Le samedi 7, le comédien Alain Carré revient à Vernier accompagné de la soprano Magali Perol-Dumora pour interpréter « La Tête de G.F. Haendel », une pièce de Gert Jonke sur la vie du compositeur. Enfin, le mercredi 11, Hadrien Jordan jouera le « Concerto pour orgue et orchestre, opus 4 ». En 2016, la magie de Haendel opérera encore puisque les 23 et 24 avril, son opéra en trois actes « Alcina » sera interprété par l'Orchestre Symphonique Bienne Soleure (OSBS).

Du 19 au 29 mai, le festival Vernier Classique clôturera la saison. Mélodie Zhao, pianiste suisse d'origine chinoise ouvrira le festival avec un récital où elle exécutera des œuvres de Schubert, Rachmaninoff et Chopin. Le mardi 24, l'incontournable représentant de l'école française de piano, Eric Le Sage et le violoncelliste François Salque interpréteront les « Sonates pour violoncelle et piano » de Beethoven. Jeudi 26, les quatre charmantes interprètes du Quatuor Zaïde, lauréat du premier prix du Concours international Joseph Haydn à Vienne en 2012, joueront des pièces de Chostakovitch, Mozart et Bartók. Enfin, le Quatuor de Genève et la pianiste Isabelle Morel fermeront la

Katia Guerreiro, chanteuse de fado, présente son album *Até Ao Fim*.



© Pedro Ferreira



© Arme Wenger

« Concerto pour deux clowns », un spectacle burlesque musical par la compagnie des Rois Vagabonds.

marche le 29 mai avec un concert dédié à Claude Debussy et César Franck intitulé « Un après-midi de musique française ».

**Aux petits soins pour le jeune public |** « Dis maman, dis papa, tu m'emmènes au spectacle ? » Voilà ce que diront peut-être nos petits bouts de choux à leurs parents cette saison. En effet, la programmation culturelle 2015-2016 fait la part belle aux spectateurs en culottes courtes et aux familles. Danse, chant et spectacle musical attendent les tout-petits. « Pour le jeune public, nous recherchons la même qualité et la même diversité que pour les adultes », précise Patrizia de Saab-D'Amore. Dans le genre nouveau cirque, la compagnie Kadavresky ouvre le bal le 20 septembre avec son spectacle « L'Effet Escargot », destiné aux familles. Le concert-comédie à l'italienne « Sconcerto d'Amore », des artistes Nando et Maila, le mercredi 23 septembre s'adresse à tous. De même pour le « Concerto pour deux clowns » du samedi 26 septembre, un spectacle burlesque musical de la compagnie des Rois Vagabonds qui reprend des morceaux de Vivaldi, Strauss et Bach.

A ne manquer sous aucun prétexte, les 5 et 6 décembre, les deux concerts-événements du chanteur Gaëtan, de passage à Vernier avec son nouvel album « Zingouingouin ». Sa poésie ravira les cœurs des grands comme des petits dès trois ans. En début d'année prochaine, le samedi 16 janvier, « Le titre est dans le coffre », un vaudeville clownesque du Théâtre du Faune ne manquera pas de faire sourire les familles. Le 15 mars, « Chouz », une comédie chorégraphique pour « danseuse et chaussures » avec la compagnie de Nathalie Cornille, s'adressera aux spectateurs en herbe dès deux ans. En avril, le samedi 9, Jean-Pierre et Sylvie de la compagnie Le Voyageur Debout joueront « Un Avare », d'après la pièce de Molière. Pour Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de la culture, une programmation destinée aux plus jeunes de la commune est essentielle : « Les enfants sont les spectateurs de demain. Lorsque ma fille avait quatre ans, je l'ai emmenée voir « La Flûte Enchantée » de Mozart. Depuis, elle a gardé le goût pour l'opéra et la musique classique. »

Judith Monfrini / Commu' Comm

## Un vent nouveau souffle sur le Municipal verniolan

Pour sa première séance le mardi 23 juin 2015, le Conseil municipal renouvelé avait du pain sur la planche. Résolutions, motions, crédits et préavis de plans localisés de quartiers étaient à l'ordre du jour. Deux sujets ont occupé les élus, le futur quartier de l'Etang et le droit de s'exprimer dans *ActuVernier*.



La torpeur n'a pas gagné nos édiles pour ce dernier Conseil municipal du mois de juin 2015, bien au contraire. Certains Conseillers municipaux, pourtant fraîchement élus en avril dernier, n'ont pas hésité à défendre leurs idées avec conviction. La participation enthousiaste laisse présager de belles passes d'armes dans cet hémicycle renouvelé. Bon nombre d'objets ont été renvoyés en commission à l'unanimité. Deux sujets ont particulièrement retenu l'attention : l'approbation du Plan localisé de l'ambitieux quartier de l'Etang et le droit à la parole dans le journal communal.

### Qualité de vie pour le futur quartier de l'Etang |

Les Conseillers municipaux

doivent se prononcer sur le Plan localisé du quartier de l'Etang et sur la convention qui porte sur le financement et la réalisation des équipements et des aménagements de la zone. Ce projet d'un milliard et demi devrait coûter à la Commune environ 50 millions de francs. Deux points ont été retenus par la Commission de l'aménagement. Premièrement, l'engagement de Vernier pour le logement de qualité et la mixité sociale. Et ensuite, le souci d'une mobilité douce avec une zone limitée à 30 km/h ainsi que la construction d'une passerelle entre le quartier de l'Etang et la gare de Vernier. François Ambrosio du Mouvement citoyens genevois (MCG) ouvre le débat, regrettant

« qu'avec la zone 30, on se prive d'un moyen de réguler la circulation par des feux rouges ou des radars ». En effet, selon la législation fédérale, de telles zones ne sont pourvues ni de feux signalétiques, ni de passages piétons. L'élue MCG constate qu'il s'agit d'une « situation inquiétante vu la configuration du quartier, coincé entre les routes de Meyrin et de Vernier, deux axes à fort trafic ». Il déplore également la proximité du quartier avec les cuves pétrolières et la voie ferrée, sur laquelle transitent chaque jour des matières dangereuses. « Ce lieu présente une dangerosité qui s'accommode mal avec une certaine qualité de vie, mais on va quand même aller de l'avant ».

**Projet d'envergure |** Un des représentants des trois partis unis, Parti démocrate-chrétien (PDC), Parti bourgeois-démocratique (PBD) et Verts libéraux (VL), Yves Magnin, souligne le caractère pharaonique du projet. « Vernier fait un effort considérable en matière de construction, martèle-t-il. Il faut le porter haut et fort auprès du Canton. » Yvan Rochat, le Conseiller administratif en charge de l'aménagement, rejoint François Ambrosio sur la question des dangers environnementaux : « On doit profiter de faire pression sur ceux qui sont à la source de ces nuisances. Ils seront freinés par le pari que nous faisons sur le logement. » Quant à la zone 30 km/h, il promet d'évaluer la question de la sécurité. « Un grand travail doit être réalisé pour faire évoluer ce Plan localisé de quartier », conclut le magistrat. On passe au vote, le projet est accepté à l'unanimité. Yvan Rochat remercie le Conseil municipal pour son soutien sans faille et rappelle que l'Etang est le plus important projet de développement urbain verniolan depuis les Avanchets.

**La liberté d'expression au cœur du débat |** Une motion MCG souhaite étendre le droit de s'exprimer dans *ActuVernier* aux partis politiques qui n'ont pas été élus aux dernières élections municipales parce qu'ils n'ont pas atteint la majorité suffisante, comme par exemple, l'Union démocratique du centre (UDC). Le texte réclame une modification du règlement communal afin qu'ils bénéficient d'un espace de parole. Stéphane Valente (MCG) plaide pour « un retour de démocratie » dans le mensuel. Pour lui, ces partis représentent des citoyens et doivent avoir le droit de s'exprimer. Pour le socialiste Martin Staub (PS), un des principes de base de la démocratie est l'égalité de traitement et l'entrée d'un parti au Conseil municipal est un critère objectif pour accorder ou non la parole. Le Vert Xavier Chillier (V) lui emboîte le pas. « La proposition de Monsieur Valente est pleine de bonnes intentions et l'argument de Monsieur Staub plein de bon sens » avance-t-il, déclenchant le rire de l'assemblée. Il rappelle la vocation du journal communal qui « sert de lien

entre la population et les autorités » et souligne : « Ce n'est ni un mur des lamentations, ni un mur Facebook. Il ne doit pas servir de défouloir. » Yves Magnin s'étonne du contenu des pages dédiées aux élus. Il déplore que, trop souvent, les sujets traités soient cantonaux, voire nationaux, et non communaux. Pour lui, les formations représentées dans les instances supérieures devraient pouvoir s'exprimer. Le Libéral-radical Laurent Tschopp (PLR) rappelle que les élus ont fait une promesse de consensus. Il s'interroge sur l'effet de contre-pouvoir qu'un tel espace d'expression pourrait constituer et s'inquiète de l'éventuelle « mise en doute des sages décisions de l'hémicycle ». On passe au vote, la motion MCG est refusée par 19 « non » contre 14 « oui ».

Judith Monfrini/Commu'comm

### AÉROPORT: BATTRE LE FER PENDANT QU'IL EST CHAUD !

La résolution interpartis revient sur le développement futur de Genève Aéroport (45 000 vols par an à l'horizon 2030) et l'étude réalisée par Intraplan. La résolution remet en doute les conclusions de cette étude et refuse que la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) soit élaborée sur cette seule base. Elle réclame à l'Office fédéral de l'aviation civile, à la direction de l'aéroport et au Conseil d'Etat une nouvelle analyse « qui tienne compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement ». De même, elle exige que tout vol commercial soit interdit entre 23 heures et 6 heures du matin. Les élus affichent une belle entente sur cette résolution qui, selon certains, « tend à maintenir la pression sur les instances concernées ». Elle est acceptée par 30 « oui » contre 3 « non ».

### MUNICIPAL EN BREF

- Les Conseillers municipaux ont accepté la rénovation de la ventilation du restaurant des tennis de Vernier pour un montant de CHF 270 000.-.
- Ils ont accepté un crédit complémentaire de CHF 10 671.80 pour le remplacement du revêtement et la création de l'éclairage du terrain «A» du centre sportif d'Aire.
- Ils ont refusé la motion des Verts « Avec un amortisseur c'est meilleur » qui visait à introduire une réserve conjoncturelle dans les comptes de la Commune.
- Le Conseil municipal a accepté une résolution adressée à la Caisse de pension zurichoise, propriétaire du Centre commercial du Lignon, pour qu'elle rouvre l'espace aux manifestations.

## Discours de la Présidente du Conseil municipal

Chers Verniolanes, chers Verniolans, Chers amis qui nous faites l'amitié d'être présents ce soir, Mesdames et Messieurs,

En tant que Présidente du Conseil municipal de Vernier, je suis très heureuse de vous adresser quelques mots et de partager avec vous cette soirée de fête nationale.

Si nous sommes aussi nombreux ce soir pour fêter ce 1<sup>er</sup> août, la raison en est simple. C'est parce que nous sommes citoyens suisses ou habitants de notre commune, voire de notre canton. Cette tradition remonte à 1891, année de la commémoration du 600<sup>e</sup> anniversaire du pacte du Grütli qui date, lui, de 1291.

Ce pacte, qui a été signé entre les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald pour combattre un ennemi commun, à savoir les Habsbourg, est la base même de l'existence de notre pays. Ce pacte a permis de sceller une destinée et des intérêts communs. En effet, c'est à ce moment-là que notre Suisse dite primitive a vu le jour! Il est à rappeler que, pour sa part, Genève a rejoint la Confédération helvétique en 1815 et Vernier, en ce qui la concerne, a intégré le Canton de Genève en 1816 après avoir été cédée par la France à la Suisse. C'est à la demande persistante des Suisses de l'étranger, que cette fête a été reconduite tous les ans pour leur permettre de maintenir un lien affectif avec notre patrie.

Que signifie être suisse? A cette question il n'est pas aisé d'y répondre.

Etre suisse est avant tout une façon qui nous est propre de penser et de réfléchir pour trouver des compromis et des solutions utiles et pragmatiques. Notre manière de fonctionner n'est pas uniquement due au hasard, mais au

contraire elle est issue d'une longue tradition, décennies après décennies. Au fil du temps, cette manière de fonctionner s'est affinée, s'est enrichie et a porté ses fruits, d'ailleurs nos voisins et de nombreux pays envient nos institutions et leur fonctionnement.

Notre reconnaissance s'adresse aux nombreuses générations précédentes qui ont su, années après années, mettre en place et développer les fondations de notre Confédération. Notre spécificité est le reflet de la complexité de notre quotidien: ce sont de nombreux contrastes et de grandes différences entre nos diverses régions: par exemple nos quatre langues nationales, nos deux principales confessions, les divergences entre ville et campagne, les dissemblances entre cantons riches et pauvres, et bien d'autres encore!

Le succès de notre pays réside dans sa force du respect de la différence de l'autre. Etre résidant suisse c'est avant tout une volonté de vivre ensemble et de partager une destinée commune. Etre suisse, et ce depuis 1291, c'est s'offrir la liberté de vivre libres et d'accorder le pouvoir au peuple.

L'histoire démontre que nous avons su allier et unir ces différences de mentalités, de langues, de religions, de cultures et j'en passe pour devenir ce que la Suisse est aujourd'hui.

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet: [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)



Dans notre commune, la diversité des nationalités, environ 170, est une richesse et présente une opportunité qu'il s'agit d'apprécier tout en demandant à chacune et à chacun le respect.

Ce 1<sup>er</sup> août est une fête traditionnelle avec ses feux de joie et ses feux d'artifices, mais également une occasion de se rassembler en toute convivialité.

Je vous souhaite de profiter de cette soirée en famille et entre amis et vous remercie de votre attention.

Bonne soirée à vous toutes et tous!

Monique Mattenberger,  
Présidente du Conseil municipal

## Discours du Maire

Depuis ma plus tendre enfance, cette célébration estivale a toujours évoqué pour moi le partage, la convivialité, la rencontre. Chacune et chacun dans sa commune, mais ensemble, à l'unisson, dans tout le pays. C'est l'harmonie magique du 1<sup>er</sup> août qui voit les feux de joie et d'artifice illuminer tous les villages et les sourires des enfants qui défilent à la nuit tombée avec les lampions aux couleurs patriotiques. De Vernier à Saint-Gall, de Delémont à Lugano, de Sion à Schaffhouse, c'est toute la Suisse qui se rassemble et se recueille, en essayant d'oublier ce qui nous différencie, pour nous souvenir de ce qui nous unit.

Notre fête nationale est aussi l'occasion de nous interroger sur ce que nous voulons célébrer aujourd'hui. Le 1<sup>er</sup> août nous rassemble-t-il pour célébrer un passé, une mythologie, des certitudes inébranlables sur lesquelles nous bâtissons notre identité ou est-il plutôt l'occasion, pour nous, de réfléchir à l'avenir de notre pays, aux défis qui nous attendent demain et auxquels il nous faudra faire face tous ensemble?

Personnellement, mon choix est fait depuis longtemps: je me tourne vers l'avenir.

Ma vision est celle du courage d'affronter nos défis, de notre volonté de construire une meilleure qualité de vie, de me battre pour une plus grande justice sociale, de garantir la sécurité de toutes et de tous, de ne jamais admettre la montée des inégalités, de refuser et de dénoncer le racisme comme l'exclusion. Ma vision est une vision du futur. De notre futur.

La Suisse d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle qui, il y a 200 ans, a vu Genève entrer dans la Confédération, rejoindre le destin helvétique. Il y a 200 ans, on avait d'abord une identité de quartier ou de village, avant de se sentir genevois

ou suisse. Il fallait une journée entière pour aller de Vernier à Jussy. Plus qu'il n'en faut aujourd'hui pour rallier Cointrin et Montréal...

Les pays changent, les cantons changent, les communes changent. Il y a à peine un demi-siècle de cela, Vernier était une charmante bourgade de 3000 âmes, entre Châtellaine et le village. Aujourd'hui, nous sommes une ville pas commune, un grand ensemble urbain de plus de 35 000 habitants. Notre géographie a changé, notre territoire a changé, notre culture a changé.

Le 1<sup>er</sup> août est pour moi une occasion de rappeler que notre identité n'a jamais été et ne sera jamais figée dans le marbre. Les choses changent vite et notre société évolue à un rythme tel, qu'il faut savoir encore et toujours nous adapter à ces changements. Jusqu'ici, nous y sommes parvenus avec un certain succès. Mais les défis sont encore nombreux à relever pour notre pays, notre canton, notre ville.

A ce propos, dans quelques années, un tout nouveau quartier sortira de terre au chemin de l'Etang. 1000 logements, 2500 places de travail. Avec une école, une crèche, des infrastructures diverses. L'enjeu est de taille.

Comment en effet intégrer harmonieusement ce nouveau quartier, ces nouvelles et ces nouveaux habitants, ce nouveau territoire dans le Vernier qui est le nôtre? Comment favoriser les échanges, accueillir les nouvelles venues et les nouveaux venus et faire en sorte que ce nouveau Vernier s'accorde au mieux avec celui déjà existant? Voilà, pour exemple, l'un des nombreux défis que le Conseil administratif et le Conseil municipal travaillent à relever. Et il y en a encore bien d'autres.

Mais n'a-t-elle pas toujours su relever ce type de défis? Pendant longtemps



qualifiée de banlieue, notre ville, est aujourd'hui citée partout en exemple pour son inventivité, son audace, son dynamisme et l'originalité des solutions qu'elle met à disposition de sa population.

Célébrons notre capacité à affronter, collectivement, le futur et les défis qu'il nous pose. Célébrons notre détermination à faire face, avec pragmatisme et efficacité, aux défis que l'évolution du monde nous impose. Célébrons notre volonté de vivre dans un canton où la solidarité se développe. Célébrons notre ville tournée vers l'avenir, en étant riche de son passé. Célébrons notre fierté de vivre en Suisse.

La valeur de notre pays ne se mesure pas seulement à son histoire, mais aussi – et peut-être surtout – à sa capacité à regarder l'avenir.

Le 1<sup>er</sup> août ne doit pas être la fête de la nostalgie, mais celle de l'espoir et des opportunités que nous offre la marche en avant de notre pays, pour autant que nous sachions les saisir.

En ceci, Mesdames et Messieurs, c'est en voyant les efforts que nous faisons ensemble à Vernier, la mairie, les associations et les habitant-es-s, que je sais que la Suisse est sur la bonne voie.

Vive Vernier! Vive Genève! Vive la Suisse!  
Thierry Apothéloz, Maire

# Fête du 1<sup>er</sup> août 2015 en images

La fête nationale du 1<sup>er</sup> août est traditionnellement l'occasion d'échanges entre les habitants et un magnifique prétexte pour (re)découvrir les traditions et l'histoire de notre pays.

Cette année, petits et grands ont célébré la fête nationale au Lignon. Lancer de drapeaux, sonneurs de cloches, cor-

tège aux lampions, spectacles traditionnels et feux d'artifice étaient au rendez-vous pour la plus grande joie de tous.

Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos).



# Communications, séances du 26 mai au 16 juin 2015

## Autorisations de construire

**Autorisations délivrées par le canton**  
APA 42'335: Association catholique romaine d'Aïre-Le Lignon – Reconstitution d'une église – Place du Lignon 32.

APA 41'393: Fondation HBM Emile Dupont – Aménagement des édicules au rez inférieur – Avenue des Libellules 10bis, 12bis, 14bis, 16bis.

DD 103'131/5: Fondation Emile Dupont – (transformation et rénovation d'immeubles – réhabilitation des appartements et des communs – création d'espaces de vie – installation de capteurs solaires en toiture) pose d'un avant-toit au 1<sup>er</sup> étage façade nord/est et pose d'une isolation thermique contre le mur pignon nord – Av. des Libellules 2 à 16.

## Demandes d'autorisation Préavis communaux

DD 104'732/2: Providis SA – (Construction de deux immeubles de logements et garage souterrain) – modification diverses du projet initial – Ch. de la Greube 7-9. **Préavis favorable.**

DP 18'587: Ville de Vernier – Reconstruction du Jardin Robinson du Lignon – Place du Lignon 26. **Préavis favorable.**

## Conseil administratif (CA)

Le CA fixe comme suit les présidences de son Conseil pour la législature 2015-2020:

Juin 2015 – mai 2016: M. Apothéloz  
Juin 2016 – mai 2017: M. Ronget  
Juin 2017 – mai 2018: M. RoCHAT  
Juin 2018 – mai 2019: M. Ronget  
Juin 2019 – mai 2020: M. Apothéloz

## Finances - Impôts

Fonds de péréquation: copie d'un courrier de l'Association des communes genevoises (ACG) au Conseil d'Etat sur les répartitions du fonds de péréquation. La Ville de Vernier participe à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> répartition.

## Parcelles

Ch. de l'Ecu: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la promesse de vente de la parcelle N° 5576, par la société Cerimmo Invest SA à la Fondation de prévoyance du groupe BNP Paribas en Suisse. Le CA renonce.

## Réseau routier

Ch. de la Verseuse: enquête publique en vue d'introduire une interdiction de parcage.

## RH

Police municipale: le CA procède à l'engagement de Jérémie Guyot et Albis Zukaj comme aspirants de la Police municipale dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Service de la petite enfance: le CA procède à l'engagement de Alexandra Bueno comme éducatrice à 46% à l'EVE de Vernier-Village et de Laure Bregnard comme auxiliaire socio-éducative à l'EVE Bourquin à 46% dès le 20 août 2015.

De même, il procède à l'engagement de Christel Daenger comme éducatrice à l'EVE des Avanchets à 80% dès le 1<sup>er</sup> août 2015.

En outre, il engage Djamila Cid comme éducatrice de la petite enfance à 50% à l'EVE des Avanchets dès le 10 août 2015.

Enfin, il engage Jean-Pierre Condello comme assistant socio-éducatif à 100% à l'EVE Lignon dès le 10 août 2015.

Service de la cohésion sociale: le CA procède à l'engagement de Mona Gaume comme secrétaire à 90% dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et de Robin Realini, comme travailleur social à la délégation aux Contrats de quartier à partir du 1<sup>er</sup> août 2015.

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 5 septembre 2015 de 9h à 11h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,  
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.



**UNE  
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute: 079 941 48 02

[mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

## Une Verniolane au Conseil National



Depuis maintenant de nombreuses années, Ana Roch travaille pour le bien de nos habitants. Elle s'investit sans compter à la tâche que vous, les Verniolans, lui avez confiée!

Notre conseillère municipale est une travailleuse acharnée, elle connaît ses dossiers et fait avancer ces derniers avec mérite.

En octobre, attachée à toujours vouloir donner le meilleur d'elle-même, elle se présentera pour l'élection au Conseil national!

Dévouée à la défense de notre Commune, de notre Canton et de l'intérêt des résidents, elle saura défendre nos attentes et nos demandes.

De fait, notamment en ce qui concerne les hydrocarbures présents (citernes), les chemins de fer qui sillonnent notre commune, les primes d'assurance maladie qui grèvent nos fins de mois, et bien d'autres, sont des sujets qui relèvent de la compétence fédérale.

Toutes ces raisons nous amènent à vous demander de soutenir sans retenue notre candidate, afin qu'elle soit notre représentante au Conseil national!

Une Verniolane à Berne pour nous défendre! Défendre les intérêts de notre commune et de notre canton avec compétence, conviction, honnêteté et détermination. Le tout avec la finesse et la diplomatie collégiale dont elle est gratifiée par ses adversaires.

En octobre, faites le choix d'Ana Roch!

Thierry Cerutti, votre président

**Vive Vernier! Vive le MCG!**

**Les élu(e)s du MCG étaient à Vernier cet été!**

**A votre écoute pour agir**

Durant cette période estivale, vos élu(e)s du MCG sont venus à votre rencontre au sein même de vos quartiers afin de pouvoir se faire le relais, au Conseil municipal, de vos craintes, vos soucis et vos besoins.

Ces rencontres ont permis d'identifier divers besoins que nous ne manquerons pas de relayer au sein du Conseil municipal, sans idéologie, ni intérêts dogmatiques ni personnels.

En espérant que vous ayez tous passé de merveilleuses vacances, nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver et nous vous souhaitons une merveilleuse rentrée.



Thierry Cerutti - Ana Roch - Stéphane Valente - Drika Ardah - Françoise Bernasconi - Sébastien Besson - Cyril Nobs - Daniel Moill - Mehdi Ramani - Charles Rey - Marie-Claire - Claude Angler

# PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

DE L'AMBI-  
TION  
POUR VERNIER !

## LE QUARTIER DE L'ÉTANG: UNE OPPORTUNITÉ

### • Pour créer des logements et de l'emploi

Le PLR soutient le projet du quartier de l'Étang, qui permet de créer non seulement quelque mille logements mais également de l'emploi sur le territoire communal. Le PLR tient à souligner l'engagement des autorités verniolanes et félicite le Conseil administratif d'avoir participé activement et de façon constructive à l'élaboration du plan localisé de quartier ainsi qu'à la convention tripartite (Etat-Commune-Promoteur) qui détermine le financement des infrastructures nécessaires à ce projet. Le Conseil administratif a remercié le Conseil municipal qui, dans sa séance du 23 juin 2015, a voté le préavis à l'unanimité, soutenant ainsi sa politique.

Mais il convient de trouver encore des solutions dans les domaines suivants :

Les dangers potentiels que constituent les citernes et le transport de produits dangereux par les CFF, la mobilité et le financement de l'opération. Le PLR soutiendra le Conseil administratif pour autant qu'il reste prudent dans les engagements financiers et ferme vis-à-vis de l'Etat dans les domaines de la circulation et de la sécurité.

### • Pour initier une réflexion sur l'administration

La création d'un nouveau quartier a permis au Conseil administratif de développer une réflexion sur l'activité de l'administration communale, sur son évolution dans les 20 prochaines années et sur son regroupement partiel ou total sur un seul site à savoir le quartier de l'Étang.

Sur cet aspect, le PLR restera partisan de la rigueur dans l'engagement des deniers publics et n'acceptera que des déplacements indispensables.

### • Pour renoncer au déplacement de la Mairie

En 2012, la *Tribune de Genève* avait informé ses lecteurs de la possibilité de déplacer la Mairie dans ce nouveau quartier en devenir. A cette époque, le PLR avait fait connaître son opposition. Il la réaffirme maintenant, estimant que la Mairie actuelle doit rester le centre politique de la Ville de Vernier dont le chef-lieu reste le village.

Certes, le PLR est conscient qu'avec la construction du quartier de l'Étang, le centre de gravité géographique de la Ville de Vernier se déplace. Mais il est impossible d'ignorer l'attachement des Verniolans à leur Mairie et de bafouer ainsi la réalité historique.

Le groupe PLR au Conseil municipal



## Projet de l'Étang et bruit de l'aéroport: Les Verts s'engagent pour vous et pour Vernier

Le 23 juin 2015, lors du premier Conseil municipal de cette nouvelle législature, la défense et la revalorisation de notre territoire ont remporté de belles victoires auxquelles les Verts ont largement contribué.

### Quartier de l'Étang: unanimité derrière le Conseil administratif.

C'est à l'unanimité des conseillers municipaux présents que le Plan localisé de quartier de l'Étang a été adopté. Les remarques formulées par le Conseiller administratif Vert Yvan Rochat en charge du dossier, ont toutes été soutenues sans réserve. Le groupe des Verts a également fait passer un amendement demandant une zone 30 km/h dans ce secteur afin d'assurer une sécurité optimale pour les piétons.

Ce quartier verra la construction et la mise à disposition de 1000 logements à partir de 2018-19, une opportunité remarquable pour notre ville. Renforcement de la mixité sociale, développement d'une nouvelle centralité, renforcement des transports publics entre nos quartiers, création d'emplois, mise à disposition de nouveaux espaces verts, de nouvelles infrastructures et services à la population (terrain de sport, crèche, maison de quartier, services communaux, école, centre de quartier) sont autant de bénéfices que notre ville soutiendra et développera.

Ce nouveau quartier se doit d'être exemplaire en tout point. En matière d'aménagement de proximité, les Verts seront particulièrement attentifs à la convivialité, à la sécurité des déplacements et au bien-être des habitants notamment à l'égard des nuisances sonores. Nous suivrons également le développement et la mise en œuvre des infrastructures de mobilité pour que le chemin de l'Étang ne devienne

pas une route de transit et pour que les modes doux de transports puissent évoluer confortablement et en toute sécurité. Enfin, nous continuerons avec ténacité à mettre la pression sur les importantes nuisances qui joutent le projet, en particulier les transports ferroviaires de matières dangereuses et les citernes des pétroliers. La vie des habitants et des employés de l'Étang doit s'envisager sereinement et non à proximité d'un risque majeur.

### Développement de l'aéroport: on se calme!

+45 000 vols, soit un toutes les 90 secondes voici ce que l'OFAC, le Canton et l'aéroport proposent comme développement d'ici à 2030. Le tout sur la base d'une étude douteuse et contestée dans une analyse faite par des ingénieurs EPFL regroupés au sein de l'association Noé21 <http://www.noé21.org/site/images/stories/Noe21/presse/rapport-critique.pdf>

L'enfer sonore qui nous est promis n'est pas acceptable et les Verts ont sollicité, par le biais d'une résolution, les instances décisionnelles en matière aéroportuaire (le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat) pour que la réflexion sur le développement de l'aéroport ne repose pas sur la seule étude contestée, mais que cela se fasse également en y intégrant des données sur l'impact d'un tel développement sur la santé publique ainsi que sur la mobilité. Co-signée par 4 des 5 partis de l'hémicycle verniolan, la résolution a été adoptée à une très large majorité. Affaire à suivre, les Verniolans doivent continuer à se mobiliser pour imposer un développement qui ne se fasse pas au détriment de leur qualité de vie.

Les Verts de Vernier







## L'exploitation du boyau ferroviaire de Châtelaine pour le réseau RER Léman Express n'est pas une maquette Märklin

La plateforme ferroviaire du Grand Genève fut construite par étape tout au long des siècles derniers, et ce depuis l'inauguration de la première ligne (française) arrivant à Cornavin en mars 1858.

Aujourd'hui, avec la mise en place du futur réseau RER Léman Express, nous constatons de part et d'autre que d'aucuns demandent l'utilisation et surtout la réhabilitation de diverses infrastructures ferroviaires régionales existantes, dont certaines ont été laissées à l'abandon, par exemple la ligne du pied du Jura reliant Bellegarde s/Valserine à Divonne (Nyon).

Lors de ces diverses constructions, et dans le cadre de la convention franco-suisse qui veut que Genève soit aussi un terminal SNCF, la Confédération (CFF) a été obligée de faire construire en 1949, à l'avènement de la gare de La Praille, un axe ferré direct permettant ainsi d'éviter le refoulement à Cornavin des convois marchandises français. Cet axe ferroviaire de délestage est à voie unique et fut construit un peu à l'économie, à savoir selon les normes d'antan et uniquement pour de l'exploitation fret.

**Ceux qui croient qu'il est possible d'utiliser ce boyau ferroviaire à moindre coût pour une exploitation destinée à un réseau RER à haute densité se trompent lourdement.**

En la matière, la sécurité prime tout le reste. Il est donc impossible pour un réseau ferré à haute fréquence de cisailer par une simple aiguille une ligne principale comme celle de CEVA (Cornavin-Annemasse).

Il faudrait donc construire impérativement des saute-moutons en sous-terrain comme celui qui existe sur la voie française à la sortie de Cornavin, plus exactement sous les voies couvertes de Saint-Jean et qui ressort justement dans le dernier bout droit du boyau de Châtelaine d'où les trains (TGV) filent en direction de La Plaine (Bellegarde - Paris). Si nous voulons atteindre ensuite les faisceaux de l'aéroport, un saute-mouton est incontournable.

Autre souci de taille, à chaque portail du boyau l'espace fait cruellement défaut pour ce genre d'ouvrage qui effectivement demande des volumes de terrains importants pour creuser les trémies et les connecter en toute sécurité aux faisceaux des lignes correspondantes.

Qui dit tunnel à voie unique dit encore faisceaux d'attente obligatoire à chaque extrémité de l'ouvrage lors d'incidences d'exploitations qui surviendront inévitablement. Or, il n'y a pas de place!

Pour finir enfin, il est fort à parier que les instances de surveillance ferroviaire à Berne (OFT) n'accorderont aucune autorisation préalable de construction sans que le boyau même ne soit mis aux normes actuelles pour une exploitation voyageurs. Ces normes exigent un profilé plus large pour les issues de secours, sans oublier la mise en place de niches tous les « X » mètres. La seule solution consisterait à fraiser l'ouvrage existant et refaire toute la maçonnerie intérieure, autant dire refaire un tunnel à neuf!

En conclusion, cessons à Genève de croire que la gestion du chemin de fer ressemble à celle de la maquette Märklin de tonton Albert.

Des études de faisabilités sont nécessaires, du gros œuvre BTP à construire, des finitions à penser. Sans vouloir peindre le diable sur la muraille du tunnel, ce n'est pas avec 10 millions de francs comme certaines associations pro transports publics, sérieusement en manque de connaissance de la chose ferroviaire, l'ont véhiculé naïvement, repris par une majorité candide du Municipal, mais c'est bien en milliards qu'il faudra compter si l'on veut voir passer un jour une exploitation ferroviaire digne de ce nom sous Châtelaine pour gagner l'aéroport et pourquoi pas La Plaine.

Alain Primatesta (VL)  
Dardan Sopi (PDC)  
Conseillers municipaux :  
Josette Monnier, Christophe Dulex et Yves Magnin



## Le Parti socialiste souhaite une « Maison du Droit » à Vernier

**L'instauration d'une « Maison du Droit » à Vernier figure dans notre programme de législature. Il s'agit aujourd'hui de pouvoir répondre à cette promesse électorale, qui correspond à une véritable demande de la part de la population, qui est de plus en plus confrontée à des problèmes juridiques complexes, et qui ne sait pas forcément où aller chercher les réponses. Il est donc temps aujourd'hui pour Vernier – fidèle à sa réputation d'avant-garde en matière d'action sociale – de devenir le précurseur à Genève de ce type de projet, qui répond à un réel besoin et sera à disposition de toute la population!**

### Qu'est-ce qu'une « Maison du Droit »?

À l'heure actuelle, Vernier ne dispose que de permanences juridiques gratuites de 20 minutes, destinées à offrir une première orientation. C'est trop peu! Même si la demande existe, puisque de très nombreuses personnes font appel à cette prestation chaque année.

Afin d'étoffer cette offre, il s'agit donc de créer une « Maison du Droit », à savoir un lieu où les habitant-e-s peuvent venir chercher des renseignements juridiques sur les nombreuses et différentes problématiques auxquelles chacun-e d'entre nous est régulièrement confronté-e: droit du bail, problèmes de succession, d'état-civil, droit du travail, de la sécurité sociale, etc. Sans parler de la complexité du fonctionnement de l'administration publique en général (ex. administration fiscale). Voilà autant de domaines juridiques complexes qui touchent bien souvent de près notre quotidien. Mais, à moins d'être soi-même juriste, on a souvent du mal à faire face à ces questions, sans appui extérieur.

Or, bien souvent, les conseils juridiques sont chers, peu disponibles ou bien tout simplement éloignés de notre lieu de domicile. Pouvoir disposer d'un conseil rapide, efficace, qui permette d'éviter des démarches qui deviennent vite couteuses en temps et en argent, voilà la raison d'être d'une « Maison du Droit ».

### Un projet modulable et flexible !

La « Maison du Droit » n'est pas forcément un lieu physique consacré exclusivement à cette tâche. Cela peut être des mandats à des organismes juridiques spécialisés, ou bien des associations, en fonction d'une analyse précise des besoins.

Une « Maison du Droit » pourrait prendre les formes suivantes :

- Une permanence juridique renforcée, pour répondre à la demande de la population ;
- Une prestation d'écrivain-public, pour pouvoir correctement s'adresser à l'administration ;
- Une permanence de conseil sur les questions d'assurance (maladie, assurances diverses, etc.)
- Des conseils sur des domaines spécifiques, donnés par des organismes compétents (ex. ASLOCA sur le droit du bail, TRIALOGUE sur l'assurance-chômage, etc.).
- Une permanence de médiation pénale et/ou des conflits (afin de permettre aux gens de trouver des solutions négociées, plutôt que d'actionner le pouvoir judiciaire).

**La « Maison du Droit » est un projet ambitieux, mais qui répond à un réel besoin ! Le Parti socialiste de Vernier en a fait l'un des thèmes majeurs de sa campagne. Votre confiance mérite donc que nous tenions nos engagements.**

Nous aimons à le répéter : le Parti socialiste ne fait pas de promesses qu'il ne pourra pas tenir. Pas de mots en l'air. Simplement des actes. Nous allons donc déposer un texte devant le Conseil municipal pour initier une « Maison du Droit » à Vernier.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

[www.psvernier.ch](http://www.psvernier.ch)

Parti socialiste de Vernier



p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : [staub.martin@gmail.com](mailto:staub.martin@gmail.com)

## Développement durable: Vernier récompensée pour la deuxième fois!

Le 5 juin dernier, la Ville de Vernier a reçu la Distinction cantonale du développement durable pour le projet des Nouvelles Libellules. Ce concours promeut des initiatives exemplaires en matière de développement durable.

Les noms des lauréats 2015 de la Bourse, du Prix et de la Distinction cantonaux du développement durable ont été dévoilés le 5 juin dernier lors d'une cérémonie officielle en présence du Président du Conseil d'Etat, François Longchamp et des représentants des institutions lauréates.

Sur un total de vingt-sept candidatures, le jury a retenu cette année deux lauréats pour la Bourse, deux lauréats pour le Prix,

et quatre lauréats pour la Distinction. Il a également décerné deux mentions, une pour la Bourse et une pour le Prix.

La Ville de Vernier, en tant que ville engagée, a reçu une nouvelle fois (distinction 2013 pour le projet des Contrats de Quartier) la Distinction cantonale du développement durable pour son processus participatif « Pour une meilleure qualité de vie aux Libellules ».

Le quartier des Libellules, où vivent près de 2000 personnes, constitue un des périmètres les plus précarisés du canton. Depuis 2012, sa « barre » d'immeubles centrale a fait l'objet d'un grand chantier de rénovation. La Ville de Vernier a décidé de profiter du projet urbain des « Nouvelles Libellules » pour développer un important processus participatif intégrant tous les acteurs concernés. Le but est notamment d'améliorer la qualité de vie des habitants, de leur permettre de se réapproprier leurs lieux de vie, de développer le tissu associatif, de redynamiser le quartier et ses activités, d'optimiser son image, de renforcer la cohésion sociale et de réduire les inégalités.



Alexandra Pittet, travailleuse sociale et responsable du projet des Nouvelles Libellules reçoit la Distinction des mains du Président du jury.



DISTINCTION CANTONALE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LAUREAT 2015



Les lauréats du Prix, de la Bourse et de la Distinction du développement durable 2015.

### LES LAURÉATS DE LA BOURSE, DU PRIX ET DE LA DISTINCTION CANTONAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Bourse |** La Bourse est attribuée ex aequo à la Société coopérative du supermarché participatif paysan, pour son projet de supermarché participatif paysan à l'écoquartier des Vergers, à Meyrin et à l'association Matériuum pour son projet d'un lieu de stockage, de valorisation et de revente de matériaux collectés permettant de sensibiliser le public au réemploi. Une mention est attribuée à l'association Eco-citoyen.

**Prix |** Le Prix est décerné à deux lauréats : l'association ZI ProMobilité pour la création d'une « centrale mobilité » pour la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPL) et Infomaniak Network SA pour son datacenter le plus écologique de Suisse. L'association « J'aime ma planète » obtient une mention.

**Distinction |** La Distinction est décernée à quatre lauréats: la Ville de Vernier pour son processus participatif pour une meilleure qualité de vie aux Libellules, la Ville d'Onex pour l'institutionnalisation des ateliers Agenda 21 dans le cadre scolaire, la Ville de Lancy pour son projet artistique et pédagogique « Dis-moi qui est la poubelle ?, ainsi que la Ville de Genève/Fédération romande des consommateurs pour la campagne « Réparer plutôt que jeter ».

## La médiation pour reconstruire le dialogue

A Vernier, la médiation de voisinage est gérée par une équipe de bénévoles qui travaillent main dans la main avec les autres acteurs-clés qui contribuent à la paix sociale dans notre Commune. Leur rôle : réparer les liens, responsabiliser les habitants et participer au mieux-vivre ensemble.



Espaces de vie des Libellules, processus participatif, journée du 15 mars 2014.

La Ville de Vernier a mis en place plusieurs réalisations qui contribuent à maintenir le lien social. Les correspondants de nuit et les médiateurs en font partie. Ces deux dispositifs œuvrent ensemble pour prévenir les incivilités, diminuer le sentiment d'insécurité, apaiser les conflits de voisinage et rétablir la communication entre les gens.

La diversité culturelle qui caractérise notre commune est une richesse, mais elle peut également représenter un facteur de tension dans la vie en communauté. A cela s'ajoutent des conditions de travail et de vie parfois difficiles pour les habitants. Aussi les occasions de conflits de voisinage sont-elles fréquentes. Tel mot, tel geste, tel acte, qui pour certains sont anodins, sont ressentis par d'autres comme des incivilités, voire de véritables agressions. Petit à petit, les situations se gangrènent à la suite de non-dits, d'interprétations faussées,

d'incompréhensions ou tout simplement d'une rupture de la communication.

Pour Janie Bugnion, médiatrice bénévole à Vernier et auteur du livre *La Justice en question ?\**, il faut que chaque partie accepte d'écouter l'autre, ce qui n'est pas gagné d'avance. Mais quand les gens ont réussi à entamer un dialogue dans la rencontre de médiation, ils repartent soulagés, non pas qu'ils aient réussi à résoudre tous les problèmes, mais parce qu'ils ont pu s'exprimer sur leur vécu et le faire reconnaître par l'autre. Le fait d'extérioriser sa souffrance libre, c'est le premier pas vers un rapprochement, qui ouvre peut-être la porte à une réconciliation. La rencontre permet de se rendre compte que l'autre subit également les effets négatifs de la situation et qu'il a aussi le désir de mettre fin au conflit et de s'en sortir.

Agir avant que la situation soit complètement détériorée est primordial. Pour la médiatrice qui intervient régulièrement dans le domaine des conflits de voisinage « c'est en amont que l'on devrait agir ». En contact avec plusieurs associations et réseaux comme celui des correspondants de nuit, Janie Bugnion relève le rôle fondamental de la collaboration entre ces organismes qui jouent un rôle déterminant sur le terrain en matière de prévention des conflits et de régulation sociale. « Les correspondants de nuit sont connus et ont un bon ancrage dans la population, ils interviennent à chaud ; mais quand le conflit s'installe, seule la médiation permet un apaisement durable ». C'est là que la collaboration entre correspondants de nuit et médiateurs, effective depuis décembre 2014, prend toute sa signification : conjointement, ils tentent de mettre en œuvre, quand ils le jugent nécessaire, un processus formel de médiation, qui procure un espace d'écoute et d'échange dans un cadre éthique et conformément aux principes déontologiques de confidentialité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Pour Thierry Apothéloz, Maire en charge de la cohésion sociale : « Les correspondants de nuit et les médiateurs contribuent à la mise en œuvre d'un concept global de sécurisation de l'espace public et de régulation sociale dans les quartiers verniolans. Ils apportent une réponse complémentaire à celle des travailleurs sociaux hors murs ou encore des agents de la police municipale et de la gendarmerie. »

Les îlotiers et les agents de police municipaux quant à eux ont été sensibilisés à inciter les gens à faire appel à la médiation. On tente, en un premier temps, de mettre l'accent sur la responsabilisation et de favoriser le recours à un règlement amiable plutôt que contentieux. Dans cet esprit, le rôle des concierges est également important. Malheureusement, la médiation relève encore d'une contre-culture ; trop souvent, les gens n'ont pas le « réflexe médiation », ils croient qu'une procédure judiciaire va régler leur problème, mais celle-ci ne fait que l'exacerber : certes, le juge peut trancher le litige, défini en termes juridiques, mais il n'apporte pas de réponse à la vraie question qui préoccupe les gens au quotidien et qui est d'ordre relationnel et émotionnel.

A Vernier, le travail en réseau des divers acteurs et la mise en œuvre d'une véritable démocratie participative portent leurs fruits. Si l'on se réfère à divers articles parus dans *ActuVernier*, le projet des Nouvelles Libellules est exemplaire à cet égard : il a permis aux habitants d'être partie prenante dans la réalisation du projet et de changer le regard qu'ils portaient sur leur quartier. Ainsi, le développement de synergies entre action publique et action citoyenne a engendré une profonde mutation du quartier. Il s'agit maintenant pour les habitants de s'approprier ces nouveaux espaces de vie dans la durée ! Les médiateurs de la Ville de Vernier sont au service de tous les habitants de la commune pour y contribuer.

### CONFLITS DE VOISINAGE ? FAITES APPEL À LA MÉDIATION

Les médiateurs sont atteignables en tout temps en déposant un message sur leur répondeur : tél. 076 269 34 39.

Pour plus de détails sur cette prestation :  
[www.vernier.ch/mediation](http://www.vernier.ch/mediation)



### \*LA JUSTICE EN QUESTION ? EXPÉRIENCE D'UNE MÉDIATRICE, JANIE BUGNION

Un ouvrage qui permet de comprendre ce qu'est la médiation à travers des cas concrets tirés de l'expérience de la médiatrice dans les contextes pénal à Paris et social à Genève. La deuxième édition comprend un article (annexe 3, p. 167-181) qui montre, à travers l'exemple du quartier des Libellules, comment la synergie entre action publique et action citoyenne permet de transformer un quartier et de recréer le lien social.

**Informations :** Janie Bugnion, *La justice en question ? Expérience d'une médiatrice*, Paris, Buenos Books International, deuxième édition 2015 : [www.buenosbooks.fr](http://www.buenosbooks.fr)  
Prochainement disponible en prêt dans les bibliothèques de Vernier.

## Les CFF entretiennent leur réseau

Le fonctionnement optimal du réseau ferroviaire suisse exige un entretien et un renouvellement permanents. Des travaux seront donc entrepris sur le tronçon entre les gares RER Meyrin et Vernier. En raison de la densité du trafic diurne et d'impératifs techniques, certains travaux doivent être réalisés de nuit. Il n'est pas exclu que des machines relativement bruyantes soient engagées dans ces opérations.

Des nuisances sont à craindre plus particulièrement durant les nuits :

- Jusqu'au 9 septembre 2015, week-end inclus,
- Du 13 au 27 septembre 2015, week-end inclus.

En collaboration avec les entreprises privées engagées sur le chantier, les CFF mettront tout en œuvre pour réduire autant que possible ces nuisances.

Si vous avez des questions, la direction des travaux se tient à votre disposition par courrier postal – CFF, I-IH-RWT-GE, Rue du Valais 21, 1202 Genève ou par courrier électronique frederic.favre@sbb.ch ou sonia.domingo\_ramos@sbb.ch.

## RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

**ENCOMBRANTS ET MÉTALLIQUES :**

**mardis 1<sup>er</sup> et 15 septembre**

Déchets valorisés, dans les immeubles et villas équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, jeudi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi, jeudi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au :

Centre d'entretien de la Ville de Vernier  
Via Monnet 3  
1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00



**PROPREMENT**VERNIER

## ANNONCES GRATUITES

**A vendre**

**Casques cyclistes adultes et enfant** à vendre jamais portés – SuvaLiv : CHF 35.– pièce.

Tél. 079 284 93 84

**Télé-objectif Takumar** 70-200 pour appareil photos : CHF 100.–

Tél. 079 284 93 84

**Table de massage** de haute qualité, grandes dimensions (2mx1m). Structure en bois massif démontable faite sur mesure par la maison Look's House à Genève. Mousse anti-acariens, anti-allergies. Etat neuf. Photo sur demande. Valeur : CHF 2500.–, vendue CHF 800.–

Tél. 076 693 63 42

**Tableau peint à l'huile** représentant la Sainte trinité (copie du XVIII<sup>e</sup> siècle). Cadre en bois sculpté à la main peint à la feuille d'or. Dim. 95x75cm (photo sur demande). Expertisé CHF 2700.– vendu CHF 800.–

Tél. 076 693 63 42

**A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif : Tél. 022 306 06 20 – communication@vernier.ch**

## La police municipale de Vernier au chevet des victimes d'incivilités

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, la Police municipale de Vernier propose d'aider les victimes d'infractions mineures. Inédite à Genève, la démarche s'inscrit dans le rôle d'une police de proximité.

Vous avez été victime d'une tentative de cambriolage ? Quelqu'un a dérobé votre portable ? Une personne malintentionnée a vandalisé votre jardin ? Soyez rassuré, les policiers de votre quartier sont là pour vous aider. Suite à une motion interpartis, la Police municipale de Vernier a mis sur pied un dispositif d'aide aux victimes d'infractions légères pour compléter celui prévu par la Loi fédérale sur l'aide aux victimes (LAVI).

**Aide administrative** | Si la LAVI apporte une aide lors d'atteintes graves à l'intégrité corporelle et lors d'infractions pénales, elle ne propose aucun soutien aux victimes d'incivilités courantes ou d'infractions mineures. « Pourtant, pour les personnes les plus démunies, comme les personnes âgées, il peut s'ensuivre un sentiment de peur, d'inconfort voire un traumatisme, explique le Maire en charge de la sécurité, Thierry Apothéloz. L'idée est d'apporter un réconfort, une écoute et un suivi. » Concrètement, lorsqu'une personne se fait voler son portable ou son vélo, ou que l'on a rayé sa voiture, elle se rend généralement au poste de police de son quartier. Elle ne pourra cependant pas y déposer plainte. « En effet, seule la Police cantonale est habilitée à enregistrer sa déclaration » explique Jacques Chevalier, responsable de la Police municipale de Vernier. Mais depuis le 1<sup>er</sup> mai, deux agents verniolans (APM) ont reçu une formation pour soutenir les personnes victimes d'incivilités. Ils écoutent son récit puis l'accompagnent au poste de la Police cantonale à Blandonnet afin de l'assister dans les démarches administratives.



**Prévention et suivi** | Suivre les infractions mineures permet également d'agir de manière préventive. « Si quelqu'un est victime de vandalisme ou de vol dans son jardin familial et que les atteintes sont répétées, il sera découragé et ne portera pas plainte à chaque fois, note Jacques Chevalier. Sur une centaine d'infractions mineures commises, seules 20 plaintes sont déposées. » Un suivi permet d'envisager une surveillance du cabanon vandalisé, d'améliorer l'éclairage ou de prendre d'autres mesures propres à empêcher de nouvelles atteintes à la propriété. De plus, grâce à la collaboration entre les polices cantonale et municipale, les APM peuvent accéder au registre des plaintes et repérer les personnes susceptibles de bénéficier d'un

accompagnement suite à une agression. « C'est un projet pilote, souligne le Maire, Thierry Apothéloz. Il serait souhaitable à l'avenir que les APM puissent prendre eux-mêmes ce genre de déposition. J'ai d'ailleurs formulé cette proposition à la Commission consultative de sécurité municipale, elle est actuellement à l'étude au Département cantonal de la sécurité. » Si le département l'acceptait, les plaintes seraient enregistrées par du personnel administratif afin de conserver les APM sur le terrain.

Judith Monfrini / Commu'Comm

## Petite enfance: du nouveau pour nos jeunes pousses!

Afin de répondre à la demande croissante de places de crèches qui a doublé depuis 2005, la Ville de Vernier travaille activement à offrir de nouvelles places d'accueil diversifiées et en suffisance à l'attention des familles verniolanes. Dans cette perspective, un nouveau jardin d'enfants est né aux Libellules et plusieurs projets sont en cours de réalisation.



### Première rentrée au jardin d'enfants des Libellules

Cette rentrée scolaire du 24 août 2015 a vu l'ouverture du jardin d'enfants des Libellules. Un nouvel espace, situé dans l'édicule 16 devant l'immeuble des Libellules, offre désormais un accueil les matins ou les après-midis à près de 40 enfants.

Ce jardin d'enfants était jusqu'en 2012 intégré à la crèche des Libellules. La votation de la loi sur l'harmonisation scolaire (HarmoS) a eu pour conséquence de prolonger d'une année l'accueil en crèche de nombreux enfants nés après le 31 juillet. Le service de la petite enfance a alors été contraint de transformer le jardin d'enfants de la crèche des Libellules

en accueil crèche afin que les enfants de 4 à 5 ans puissent poursuivre leur accueil jusqu'à la scolarité. Dès lors, c'est une satisfaction pour la Ville de Vernier d'ouvrir un nouvel espace accessible à toutes les familles dans le quartier des Libellules.

Les bénéfices de l'accueil préscolaire ne sont plus à démontrer. Que ce soit l'opportunité d'une socialisation en douceur avant l'entrée à l'école, la préparation aux apprentissages de manière ludique, l'encouragement à la créativité et à la curiosité par l'exploration de diverses activités, l'accueil préscolaire favorise et soutient le développement de chaque enfant, son intégration sociale et garantit l'égalité des chances pour tous.

Le jardin d'enfants est aussi un espace apprécié des parents, un lieu de rencontre et d'échange, de premier contact pour les familles qui arrivent dans le quartier; un lieu où peuvent se créer, se tisser ou se renforcer les liens de voisinage, ce que l'équipe du jardin d'enfants des Libellules souhaite développer en proposant des moments de partage festifs avec les parents.

Pour l'heure, dans cet édicule tout jaune et tout neuf que les enfants et leurs parents ont découverts en début de semaine, les maîtres mots de l'équipe éducative sont: accueil, découverte, partage et plaisir.

Courant octobre, ce nouveau jardin d'enfant s'associera à la fête du quartier et du nouveau parc des Libellules. Le programme des festivités sera communiqué dans l'ActuVernier de septembre.

### De nouvelles crèches se construisent à Vernier

L'ouverture du jardin d'enfants des Libellules est gérée parallèlement à plusieurs projets de nouveaux espaces qui aujourd'hui sont à des stades variés de développement.

Toujours dans le quartier des Libellules, SIG et la Ville de Vernier développent leur partenariat pour réaliser un deuxième étage au-dessus de la crèche existante. Le chantier a démarré au printemps dernier, les travaux lourds et bruyants ont été réalisés durant l'été en l'absence des enfants et des travaux plus légers se poursuivront durant l'année scolaire 2015-2016. Ainsi, à la rentrée d'août 2016, le service de la petite enfance pourra mettre 52 nouvelles places à disposition de la population, 17 pour les employés SIG et 35 pour les habitants de Vernier.

Dans le quartier de Châtelaine, à l'avenue Jean-Simonet, les autorisations et les différents droits de recours sont maintenant réglés et les travaux vont pouvoir démarrer prochainement pour la construction d'un petit immeuble comprenant une crèche de 28 places au rez-de-chaussée.

Dans les autres quartiers, à Châtelaine, dans le futur quartier de l'Etang, au Lignon et aux Avanchets, la commune travaille intensément sur différents projets et programmes architecturaux, dans l'objectif d'une concrétisation rapide.

La construction d'une crèche est un processus long et complexe qui implique de nombreuses autorisations et qui doit

respecter de multiples normes pour garantir la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants. Par ailleurs, l'investissement financier étant important, les projections budgétaires doivent être bien ficelées.

Tous ces projets nécessiteront encore l'approbation financière du Conseil municipal. Néanmoins, si les projets évoqués ci-dessus se concrétisent, la Ville de Vernier pourrait augmenter ses places en crèche de 50%, d'ici à trois/quatre ans. Cela représente un développement important pour le service petite enfance de la deuxième ville du canton toujours soucieuse d'offrir à la population une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle.



## De la friperie, du cœur et de l'emploi à la Boutique 2000

Le magasin de vêtements d'occasion du Lignon se mobilise et se réorganise pour trouver les moyens, malgré une difficulté à mobiliser de nouveaux bénévoles, de sauvegarder et développer son activité.

«Boutique 2000 fait peau neuve!» Florian Kettenacker, délégué à l'emploi à la Ville de Vernier, se montre très enthousiaste lorsqu'il décrit les changements en cours dans le magasin de vêtements, qui bénéficie depuis peu de locaux refaits à neuf. Après plus de quinze ans sous la coupe d'une gestion associative 100% bénévole, le projet est sur le point d'être repensé dans son fonctionnement. «Nous étudions actuellement la possibilité de créer un poste de responsable de boutique, qui serait financé par les recettes de la boutique et des subventions publiques, explique le délégué. L'engagement d'un professionnel permettrait de soutenir l'action des bénévoles et, à terme, d'accueillir des stagiaires pour les former aux métiers de la vente.»

**Echanges humains** | Josette Chatelanat, présidente de l'association qui gère le petit magasin, ne tarit pas d'éloges sur le lieu. Bénévole depuis six ans, cette habitante retraitée du Lignon a passé de bons moments sur place: «J'adore l'activité, qui consiste à trier et vendre des vêtements de femmes et d'enfants, raconte-t-elle. Cela me demande plusieurs heures chaque semaine, mais le contact humain n'a pas de prix.»

En plus d'une ambiance chaleureuse, les clientes apportant des vêtements déjà portés peuvent aussi compter sur un bénéfice lors de chaque vente. «75% du prix de la transaction va dans la poche de la cliente, note Florian Kettenacker. Les 25% restants, ainsi que 20

centimes symboliques, sont attribués à l'association.»

**Pénurie de bénévoles** | Si la clientèle du lieu est très présente, les bénévoles le sont de moins en moins. «Les aléas de la vie nous poussent à délaissé l'activité après un certain temps, explique Josette. Pour ma part, j'aimerais bien passer le flambeau à quelqu'un d'autre. Pour des raisons familiales, je n'ai plus autant de temps à consacrer à l'association.» Une préoccupation que partage Florian Kettenacker: «L'équipe

est en grande majorité composée de personnes retraitées, qui ne peuvent pas toujours garantir un engagement permanent. Sans elles, l'association ne pourrait tout simplement pas fonctionner et, quelque part, elle perdrait son âme.»

Si vous êtes intéressés à donner un peu de votre temps, n'hésitez plus et venez rejoindre Boutique 2000!

Sarah Zeines/Commu'Comm

### INFO

Boutique 2000  
56, av. du Lignon, 1219 Le Lignon  
Tél. 079 301 14 17

### Réouverture de la Boutique 2000 «du déjà porté»

C'est avec plaisir que les bénévoles vous accueilleront **dès le 31 août!**

Horaire d'ouverture de septembre: lundi et jeudi de 14h à 17h. (Dès octobre un nouvel horaire sera affiché.) La boutique sera fermée jeudi 10 septembre pour le Jeûne genevois.

Au rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon. Parking au centre commercial.  
Bus 7 - 23 - 9 - 51, arrêt Cité du Lignon

Tél. 079 301 14 17 / 079 397 76 09



## «Chèque-famille» à Vernier

Faciliter l'accès des enfants aux loisirs créatifs et sportifs est un des objectifs que s'est fixé la Ville de Vernier. Par sa fonction intégrative, les activités sportives et culturelles favorisent l'apprentissage, le dialogue et les échanges. C'est pourquoi, pour aller dans ce sens, des chèques-familles sont proposés aux familles et leur permettent ainsi de profiter des activités proposées sur le territoire verniolan.

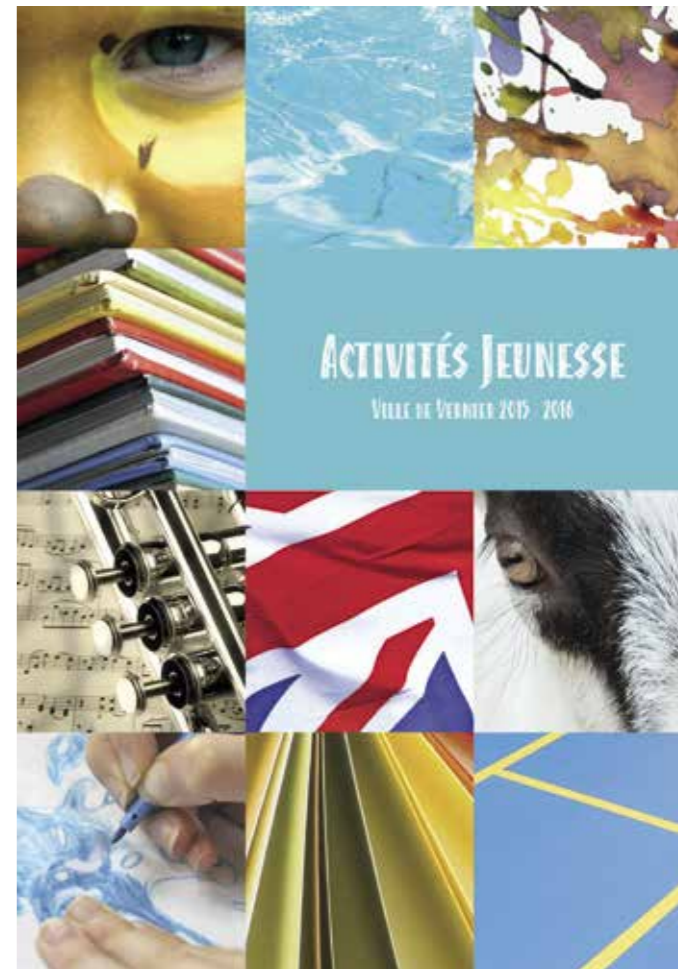
### Comment ça fonctionne exactement?

Les familles résidant à Vernier et ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire recevront fin septembre une lettre personnelle avec deux chèques de CHF 50.- par enfant. Ces chèques permettront de payer complètement ou en partie les frais d'inscription pour l'année scolaire à venir. Les associations et clubs se feront ensuite rembourser ces frais auprès de la Ville de Vernier.

Ces chèques seront valables pour l'année scolaire 2015-2016. Consultez la brochure d'activités 2015-2016 encartée dans cette édition de l'ActuVernier et découvrez ainsi l'importante offre de loisirs!

### INFO

Service écoles et locations, tél. 022 306 07 60.



## ATELIER DE L'ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

### Découverte en famille «Autour du pruneau»

**Samedi 26 septembre 2015  
entre 9h30 et 12h**

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68,  
1219 Châtelaine  
Bus 6, 19 et 51, arrêt Châtelaine

Cet atelier est destiné aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



# Fête des promotions 2015

Une belle réussite pour les promotions des écoles de Vernier le 26 juin dernier. Elèves et professeurs ont défilé dans la rue du Village aux côtés des autorités pour le plus grand plaisir des familles et amis présents pour l'occasion.

Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)



## Découvrez les micro-labos urbains!

Depuis le début de cet été et jusqu'au 30 septembre, des installations éphémères se sont installées dans l'espace public. Leur rôle: faire redécouvrir des lieux d'une manière différente, en s'imaginant comment ils pourraient évoluer.



Les «micro-labos urbains» proposent une nouvelle manière d'imaginer l'évolution des quartiers en testant des aménagements, en mettant en perspective les potentiels de ces espaces et en construisant ces projets de manière participative. L'équipe du grand projet ZIMEYSAVER (Zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier) associé au bureau m+n architecte et hirtz paysage proposent de découvrir deux espaces de manière

différente, en s'imaginant comment ils pourraient évoluer dans le cadre du grand projet en cours.

Un autre site, le Bois du Lan [A] sera valorisé à l'automne en offrant «une sensibilisation nature».

[1] . Meyrin - Parc Maillard : un poulailler pour petits et grands, de nouveaux services Foods Trucks pour se restaurer les midis.

[2] . Vernier - Centralité des Batailles : un nouveau signal dans la zone industrielle.

### INFO

Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Office de l'urbanisme, Direction du développement urbain rive droite, rue David-Dufour 5, 1211 Genève 8  
Tél. 022 546 73 70 – [gransprojets@etat.ge.ch](mailto:gransprojets@etat.ge.ch)



## «Autumn Russe»...

En automne, les feuilles tombent, la pluie goutte et le vent souffle. Un vrai temps de chien qui annonce les frimas de l'hiver. Cette année, pour contrer la grisaille et rêver d'ailleurs, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine s'envolera pour la... Russie, lors de son traditionnel concert d'automne, le samedi 7 novembre à 20h. Rendez-vous à l'aula de l'école des Ranches pour découvrir son nouveau spectacle: *La Poule au Pope!*

**Bons baisers de Russie** | Fidèle à ses traditions, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine propose avec enthousiasme la 4<sup>e</sup> édition de son concert d'automne, intitulé avec humour *La Poule au Pope*. Après avoir dansé sur des airs de tango (en faisant honneur à Astor Piazzolla), entonné des mélodies classico-baroques (de Bach à Vivaldi, en passant par Mozart ou Cimarosa) et joué aux enfants avec *Pierre et le Loup* (sans oublier *Le Carnaval des Animaux* de Saint-Saëns), l'Avenir se tourne vers l'Est. Direction Saint-Petersbourg et Moscou! Des rives de la Volga aux côtes de la mer Baltique, de la Place Rouge à la Perspective Nevsky, de la Moscovie médiévale aux splendeurs de l'empire des Romanov, en passant peut-être par la Révolution d'Octobre, la musique prendra des accents slaves.

**Entre Tchaïkovski et Solotariev** | Entre enthousiasme rythmé et mélancolie sibérienne, les compositeurs russes seront à l'honneur. Les musiciens rencontreront ainsi Piotr Ilitch Tchaïkovski et des extraits de son *Casse-noisette*, ballet créé à Saint-Petersbourg en 1892 et inspiré d'un conte d'Hoffmann repris par Alexandre Dumas. Le dernier mouvement en sera d'ailleurs revisité de manière... inattendue! Modeste Petrovitch Moussorgski ne sera pas oublié, avec quelques extraits des *Tableaux d'une exposition*: de la charrette polonaise de «Bydlo» à «La Grande Porte de Kiev», l'Avenir conviera le public à une véritable promenade musicale et picturale. Tiré du ballet *Gayaneh* composé en 1942 par Aram Khatchatourian, «La Danse du Sabre» emportera les accordéons vers l'atmosphère sauvage et tourbillonnante des steppes orientales. Le répertoire folklorique et populaire ne sera pas en reste, entre danses et chansons...

### INFO

*La Poule au Pope*

par l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine

**Samedi 7 novembre à 20h**

Entrée payante, tarif libre

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

Petite restauration, buvette

[president@accordeon-avenir.ch](mailto:president@accordeon-avenir.ch)

Instrument russe par excellence, le *baïane* (accordéon de concert) aura la part belle dans ce répertoire: l'Avenir accordéoniste déploiera tout son talent pour interpréter notamment deux compositeurs majeurs de l'accordéon russe contemporain – Yvgeni Derbenko et Vladislav Solotariev. Attention: les double-croches feront chauffer les doigts!

**Si la Russie m'était contée...** | Comment faire revivre toute l'âme, l'atmosphère et l'ambiance russe, entre joie débordante et mélancolie soudaine, or des villes impériales et chemins boueux de Sibérie...? Pour l'occasion, la musique illustrera un conte russe inédit intitulé *La Poule au Pope*. Avec un humour décalé, cette historiette improbable revisitera quelques légendes slaves, entre campagnes et errance, des villages aux champs. Caquetant ou glapissant, les deux héros en surprendront plus d'un, se joueront l'un de l'autre... mais surtout du Pope, qui sera le dindon de cette histoire!

Avec l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine et *La Poule au Pope*, découvrez en musique la Russie comme vous ne l'avez jamais entendue: rendez-vous à l'aula de l'école des Ranches, **le samedi 7 novembre à 20h!**

Magali Bossi

## BRUNCH HAÏTIEN

L'association Lumière pour Haïti vous convie à un brunch haïtien

**jeudi 10 septembre dès 11h**  
(Jeûne genevois)

Parc de la Maison Chauvet-Lullin  
Rue du Village 57, 1214 Vernier.

Venez nombreux déguster les spécialités haïtiennes et d'autres délices. La recette servira intégralement au fonctionnement d'une cantine scolaire dans le bidonville Cité Soleil à Port-au-Prince.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!  
Inscription souhaitée: tél. 022 792 59 10  
[lph.beatrice@hispeed.ch](mailto:lph.beatrice@hispeed.ch)



[www.lumierepourhaiti.org](http://www.lumierepourhaiti.org)



## «Nourrir la planète, énergie pour la vie»

Les Bibliothèques vous proposent quelques livres ou DVD à emprunter autour de l'alimentation qui est le thème de l'exposition universelle, qui se tient cette année à Milan.



### **Vision food: l'alimentation comme vous ne l'avez jamais vue, de Stéphane Guilbaud**

Un livre 100% visuel qui permet de mieux comprendre notre alimentation. C'est en effet près de 100 infographies qui distillent au fil des pages une foultitude d'infos utiles et futiles sur ce que l'on mange, telles que: les modes de cuisson, quelle huile pour quel usage, comment a évolué notre alimentation en l'espace de 50 ans, les différents modes d'élevage des poules, le chiffre d'affaires des différents secteurs de l'industrie agroalimentaire, comment décoder les étiquettes de nos aliments, les températures en cuisine, un panorama des différents additifs alimentaires, etc.



### **Le livre antitoxique, de Laurent Chevallier**

Informations scientifiques et pratiques pour repérer les produits du quotidien contenant polluants ou contaminants chimiques qui peuvent avoir des effets néfastes sur l'organisme, les éviter et savoir par quoi les remplacer. Avec un guide pratique pour identifier ces substances toxiques, produit par produit: additifs, alimentation, emballages, eaux, cosmétiques, etc.



### **Le ventre: notre deuxième cerveau, de Fabrice Papillon et Héloïse Rambert**

Après avoir découvert que le ventre, avec ses 200 millions de neurones, échangeait des informations avec le cerveau et participait à la gestion des émotions, la communauté scientifique tend aujourd'hui à reconsidérer cet organe naguère dénigré. Cet ouvrage fait le point sur les recherches actuelles au sujet de ce deuxième cerveau.



### **Plastic planet, un film de Werner Boote**

Le plastique est devenu incontournable dans notre vie quotidienne; pourtant, sans le savoir, nous le mangeons, nous le buvons et il passe dans notre sang. Dans ce DVD, le cinéaste nous fait découvrir, sous forme de voyage, son impact sur l'environnement, sur les océans et sur toutes les créatures qui peuplent la Terre.



### **Vers la sobriété heureuse, de Pierre Rabhi**

Pour Pierre Rabhi, chantre de l'agriculture durable, seul le choix d'une sobriété libératrice et volontairement consentie, permettra de rompre avec la culture de la consommation et de l'économie toute puissante qui prédominent et de remettre l'humain et la nature au centre de nos préoccupations. Ou comment le progrès ne signifie pas «plus», mais «mieux».



### **Books**

Le dernier numéro du magazine mensuel «Books» est consacré à l'histoire de l'alimentation et ses 5000 ans d'histoire de la cuisine.

**Inscription et prêts gratuits!** Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne** des Bibliothèques de la Ville de Vernier: [www.vernier.ch/biblio](http://www.vernier.ch/biblio)

## RÉOUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES SELON L'HORAIRE HABITUEL DÈS LE LUNDI 31 AOÛT

### **Bibliothèque des Avanchets**

Rue du Grand-Bay 21  
Tél. 022 306 07 96

lundi 15h-18h30  
mercredi 14h-18h  
jeudi 15h-19h  
vendredi 10h-12h, 14h-18h  
samedi 10h-12h

### **Bibliothèque de Châtelaine**

Av. de Châtelaine 81  
Tél. 022 306 07 97

lundi 15h-19h  
mardi 14h-18h  
mercredi 9h-12h, 14h-18h  
jeudi 12h-18h

### **Bibliothèque de Vernier**

Rue du Village 57  
Tél. 022 306 07 98

lundi 15h-18h  
mardi 16h-20h  
mercredi 9h-12h, 15h-18h  
jeudi 12h-18h  
samedi 10h-12h

**Notre nouvelle brochure «coups de cœur» est disponible!**

## EN SEPTEMBRE, DEUX EXPOSITIONS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

### **Peinture à l'huile par Josiane Sans De Sampera**

#### **Du 3 au 6 septembre**

Vernissage jeudi 3 septembre 2015 à 18h  
Horaire de vendredi 4 à dimanche 6: de 15h à 18h

«Ma sœur, Josiane, était traductrice diplômée de l'université de Genève, elle aimait beaucoup la peinture comme moyen d'expression, et c'est en sa mémoire que je fais cette exposition avec beaucoup d'émotions.»

Béatrice



### **«Seconde vie» par René-Jean Tanner**

Peinture acrylique et encre de Chine

#### **Du 18 au 20 septembre**

Vernissage vendredi 18 septembre 2015 à 19h  
Du samedi 19 au dimanche 20 de 10h à 12h et 14h à 18h

Les couleurs sont au cœur de la vie de René-Jean Tanner qui réalise ses rêves de peintre. Architecte à la retraite, il a beaucoup dessiné pour sa profession. Aujourd'hui il peint à temps complet: reproduction des tableaux des grands maîtres, portraits, paysages ou animaux et il laisse aussi parfois son inspiration l'amener sur les chemins du rêve!

Il peint également pour une bonne cause. En effet, lorsqu'il honore une commande ou vend un tableau, 15% de ces modestes honoraires servent à financer le Sakthi children's home, un orphelinat indien dont la destinée lui tient particulièrement à cœur.

**Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier**



## Vernier accueille La Bâtie-Festival de Genève!

La Bâtie-Festival de Genève? C'est LE temps fort de la rentrée. A Vernier, ça se passe du 7 au 9 septembre dans la Salle du Lignon avec une performance théâtrale étonnante de la passionnée Angélica Liddell.

Au programme de La Bâtie-Festival de Genève: le meilleur de la scène contemporaine! Là, les créateurs d'ici et d'ailleurs; et toujours, d'incroyables découvertes artistiques.

Aux côtés de Gisèle Vienne, invitée de cette 39<sup>e</sup> édition de La Bâtie-Festival de Genève, citons pêle-mêle la passionnée Angélica Liddell qui présentera ses deux dernières créations, le concert solo exceptionnel de Neil Hannon de The Divine Comedy, l'accueil de la star du théâtre allemand Thomas Ostermeier, le retour à La Bâtie du talentueux Olivier Dubois, Stephan Eicher et son surprenant nouveau projet...

Le programme sera dense, mais on n'en oubliera pas pour autant de faire la fête lors des incontournables soirées au Lieu central du Festival, *the place to be* pour danser toute la nuit.

### *Esta breve tragedia de la carne* Angélica Liddell

Avertissement: certaines scènes peuvent choquer la sensibilité des spectateurs (18 ans révolus).

Emily Dickinson a vécu une vie introvertie et recluse. Poétesse prolifique, cette jeune femme s'est penchée sur le mystère et l'absence en questionnant la mort, la nature, l'âme, Dieu, l'existence. Une poésie à la fois limpide et opaque, qui la place du côté des femmes résistantes – voire révolutionnaires –, des conquérantes. La passionnée Angélica Liddell s'inspire de l'Américaine pour créer *Esta breve tragedia de la carne*, présenté en première mondiale. A travers Dickinson, elle poursuit sa quête de son propre sens du sacré, la recherche d'un état primitif et cite en références *Elephant Man* de David Lynch et les sulfureux photographes Diane Arbus et Joel-Peter Witkin – fascinés tous deux par les êtres aux caractéristiques physiques étranges.

Au cœur d'une vitrine, entourée d'abeilles, l'Espagnole fera chavirer nos cœurs et nos sens.



© Angélica Liddell

### INFO

Cie Atra Bilis Teatro  
**Lundi 7 septembre à 19h**  
**Mardi 8 et mercredi 9 septembre à 21h**  
Espagnol, surtitré en français

Salle du Lignon, Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon  
Bus 7, 9, 23, 51 – arrêt Cité Lignon

Billets en vente sur [www.batie.ch](http://www.batie.ch) et au Lieu central du Festival dès le 24 août.  
Maison communale de Plainpalais, rue de Carouge 52, 1205 Genève  
Tél. 022 738 19 19



## Chinois Marrant dans «La légende de Bun Hay Mean»

Vous vous être tordus de rire lors de l'apparition éclair de Bun Hay Mean au Vernier Comedy Club? Venez re(découvrir) en exclusivité ce grand humoriste avec son nouveau spectacle intitulé: Chinois Marrant dans «La légende de Bun Hay Mean» qui fait une halte à Vernier le 17 septembre.

Vous pensiez que les Chinois étaient partout? C'est pire. Chinois Marrant, alias Bun Hay Mean (ou l'inverse), se rit de tous les clichés, y compris ceux du public. Entre stand-up, sketch et improvisations improbables, Bun Hay révèle pourquoi et comment le Chinois est l'avenir de l'homme. Ne ratez pas le Dragon Ball Z de la vanne! Attention, vous riez déjà... jaune.

Chinois Marrant est un concept. Après avoir écumé les scènes parisiennes et à l'international (Maroc, Tunisie, Liban, Sénégal, Canada, Etats Unis, Suisse, etc.) joué à guichet fermé à la Nouvelle Seine, participé au Jamel Comedy Club, «Chinois Marrant» alias Bun Hay Mean fait une halte à Vernier le temps d'une soirée avant de s'installer au Théâtre Appollon à Paris.



© Martin Lagardère

### INFO

Chinois Marrant dans «La légende de Bun Hay Mean»  
**Jeudi 17 septembre**

Durée du spectacle: 1h  
Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon – Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon  
Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.



**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).  
**Renseignements au service de la culture:** tél. 022 306 07 80 – [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

## Semaine du cirque : demandez le programme !

Les arts du cirque sont à l'honneur du 20 au 26 septembre à Vernier. Plongez dans un univers magique avec trois spectacles tout public mêlant créativité et performances artistiques à la musique et l'humour.

### **L'effet Escargot,** Compagnie Kadavresky Dimanche 20 septembre à 16h30

Que faire avec des skis sur une piste de cirque? Avec des balles, une table et trois tiroirs? Avec quatre pans de bois? C'est à sa façon que la toute jeune Compagnie Kadavresky répond à ces étonnantes questions. Une manière bondissante, décapante, où la poésie de l'instant répond aux nécessités de l'équilibre, où la facilité apparente se déploie dans le déliement des corps, où le burlesque résonne en contrepoint du risque. Parcours, chemins, sillons, rien ne va droit mais tout

va haut, loin, selon des trajectoires inattendues, exquises en surprises...

### **Sconcerto d'Amore, Nando et Maila** Mercredi 23 septembre à 18h

*Sconcerto d'amore* est un concert-spectacle comique avec acrobaties aériennes, jeux musicaux et exploits sonores. Nando et Maila ont fait un pari: devenir musiciens de l'impossible en convertissant la structure où sont suspendus le trapèze et les tissus aériens, dans un imprévisible orchestre d'instruments. Les tuyaux de la structure deviennent batterie,

*L'effet Escargot* par la Compagnie Kadavresky.



*Sconcerto d'Amore* par Nando et Maila.

contrebasse, violoncelle, harpe et cloches qui, avec d'autres instruments tels que trombe, bombardino, accordéon, violon et guitare électrique, créent une atmosphère magique en définissant un monde sonore insolite.

Nando et Maila interprètent un couple de musiciens: lui, un musicien éclectique et elle, actrice, acrobate, éternellement en désaccord sur la scène comme dans la vie. Un concert-comédie à l'italienne où l'on passe du rock à la musique classique, ce qui va conduire le public à des émotions toujours grandissantes, jusqu'à ce que chaque dissonance se résolve en une harmonie plaisante avec un léger et poétique «happy ending» sur le trapèze pour la plus grande joie de tous.

### **Concerto pour deux clowns,** Compagnie les Rois Vagabonds Samedi 26 septembre à 19h

Au programme: Vivaldi, Strauss, Bach... Mais les musiciens sont des clowns.

« Il y a elle, perruque blanche, visage blanchi des nobles de la Cour, allure altière, et alto à la main. Et il y a lui, un peu voûté, dont la barbe rend les traits plus sombres, portant tuba et ballots de paille, comme s'il venait des champs, ou du jardin. La musique les unit, clowns, acrobates, équilibristes, n'hésitant pas à nous emmener dans les grands fonds marins où l'on rit (comme des baleines), et à nous enthousiasmer au rythme crescendo du *Boléro* de Ravel. » M. Verhaverbeke.

## INFO

Semaine du Cirque

### **Du 20 au 26 septembre**

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon

Durée des spectacles: environ 1h – Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.

Plein tarif: CHF 20.– | réduit (AVS, AI, chômeurs, étudiants): CHF 15.– | spécial (Carte 20 ans/20 frs, carte Gigogne): CHF 12.– | enfant moins de 10 ans: CHF 10.–



**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements au service de la culture:** tél. 022 306 07 80 – [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) – [www.facebook.com/Ville-deVernier](http://www.facebook.com/Ville-deVernier)

## L'Association « Repas à 5 francs », c'est quoi ?

Il y avait longtemps que cette Avanchésienne tournait et retournait une question dans sa tête: comment diminuer ce sentiment d'insécurité qui règne un peu partout, cette intolérance qui grandit et s'amplifie jour après jour... et puis, petit à petit l'idée s'est imposée à elle comme une évidence: il fallait amener les gens à se rencontrer, à se parler, pour apprendre à se connaître, apprendre à connaître l'autre dans toute sa diversité, car c'est de l'inconnu que naît la défiance. Oui, mais comment amener les gens à se parler s'ils s'ignorent lorsqu'ils se croisent? Bon sang mais c'est bien sûr, c'est autour d'un repas que les langues se délient plus facilement. Alors cette Avanchésienne s'est armée d'un peu de courage et a proposé son projet au Contrat de Quartier de la Cité multicolore, lequel fut accepté. Les premiers repas ont été servis le 5 octobre 2011. Et le 3 mai 2012 voyait la naissance de l'« Association Repas à 5 francs ».

Aujourd'hui, l'association continue son petit bonhomme de chemin, avec l'aide d'un nouveau comité issu de la dernière

assemblée générale. **Et si le prix du repas est passé à six francs, l'association a gardé son nom d'origine car c'est sa raison sociale, sa marque de fabrique en quelque sorte.**

Nos repas sont servis tous les mercredis dès midi au Centre de Quartier d'Avanchet (dans le Centre Commercial), nos cuisinières seront ravies de vous accueillir. Alors, si le mercredi vous n'avez pas envie de cuisiner, rejoignez-nous! Si vous désirez faire de nouvelles connaissances, rejoignez-nous! Que vous soyez d'Avanchet ou d'ailleurs, que vous soyez chômeurs ou travailleurs, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, que vous soyez parents ou grands-parents, rejoignez-nous! N'hésitez pas! **Nos repas sont destinés à tous, sans discriminations d'aucunes sortes.** Toutefois, il est fortement conseillé de s'inscrire au plus tard le mardi au 076 630 33 71 ou [repasa5francs@gmail.com](mailto:repasa5francs@gmail.com).

Nous cherchons aussi quelques bénévoles disposant régulièrement de quelques heures tous les mercredis



ASSOCIATION  
REPAS A 5 FRANCS

pour étoffer notre petite équipe. Pour les personnes intéressées à devenir membre de l'association, la cotisation annuelle est de CHF 20.- et tous les dons sont les bienvenus (CCP 12-423758-2). La cotisation est recommandée, afin que nous puissions continuer encore longtemps, mais pas obligatoire.

Vous pouvez visiter notre nouveau site Internet: [www.repasa5francs.simplesite.com](http://www.repasa5francs.simplesite.com) où vous trouverez notamment nos prochains menus.

Pour l'association « Repas à 5 francs », Christiane Fallo, présidente (et initiatrice du projet)

## AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS AUX AVANCHETS

A la suite de deux accidents survenus, en 2014, sur le chemin piétonnier qui relie l'immeuble n° 8 d'Oscar-Bider et l'immeuble n° 12 du Grand-Bay; le Contrat de Quartier Avanchets dans son projet n° 112, avait demandé à la Régie Cogérim, s'il était possible de placer une main courante sur la partie en déclivité de ce chemin souvent couvert de graviers.

Depuis ce mois de juillet, la main courante est en place! Un grand merci à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont participé à l'amélioration de la sécurité des piétons aux Avanchets.

Le Groupe projets du Contrat de Quartier des Avanchets



## L'« Armoire à légumes » de Vernier-village

Qui n'en a pas eu marre de manger tous les jours des courgettes qui deviennent énormes si on ne les coupe pas à temps? Ou des tomates qui pourrissent sur le pied? Ou des fruits à ne plus savoir qu'en faire? Qui rêve de manger des légumes ou des fruits des jardins du village? Une habitante du village, soutenue par le Contrat de Quartier a eu l'idée de mettre à disposition une armoire à légumes.



**Elle est située derrière la poste, sur le parking qui longe la route de Peney.**

Venez y déposer vos excédents ou vous servir librement. C'est gratuit, convivial et solidaire. Chacun peut donner ce qu'il a en trop, même quelques brins de plantes aromatiques cultivées sur le balcon, chacun peut recevoir. Nous voyons tous que le monde ne tourne pas rond! A nous de faire un pas vers plus de solidarité, en partageant la nourriture que la terre nous offre.

## Inauguration des jardins familiaux de Champ Bossu

La Fédération Genevoise des Jardins Familiaux vous invite à une grande fête inaugurale du groupement Champ Bossu

**samedi 19 septembre dès 15h**

Chemin de Mouille-Galand 11, 1214 Vernier

Ouverture en fanfare  
Visite des parcelles et jardin des enfants

Stands de nourriture et bar  
Poulets rôtis, Bifanas portuguesas, Kebab et frites

Animation musicale  
Animation pour les enfants tout au long de la manifestation  
Tours à poneys – maquillage artistique – bar à bonbons

## Concert en faveur de la reconstruction de l'église de l'Epiphanie

Les musiciens qui rehaussent les célébrations dominicales de la paroisse de l'Epiphanie ont généreusement offert de donner un concert en faveur de la reconstruction de l'église de l'Epiphanie, détruite par le feu le 13 septembre 2014.

Andrea Amanti, Ana Atalaya et Paul Baert interpréteront des œuvres de Gluck, Händel, Mozart, Puccini, Verdi.

**Dimanche 20 septembre 2015 à 17h00**

au centre protestant du Lignon  
TPG lignes 7, 9, 23 et 51, arrêt Cité Lignon

Entrée libre, collecte à la sortie

## Soirée retrouvailles des anciens de l'école de Balexert

Volées 1970 à 1980

Parlez-en autour de vous et venez nombreux!

**Samedi 26 septembre 2015 dès 19h**

Buffet canadien

Centre de Quartier de Balexert  
Av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine

Isabelle Monnier Stotzer: [istotzer@yahoo.fr](mailto:istotzer@yahoo.fr),  
tél. 076 543 46 06  
Alain Decaillet: [adecaillet@bluewin.ch](mailto:adecaillet@bluewin.ch), tél. 079 469 43 69

## Vente de jouets d'occasion

Cette année, l'équipe du « Troc Lignon Jouets » organisera sa traditionnelle vente de jouets:

**Mercredi 14 octobre 2015 de 14h à 19h**

à la Salle des fêtes du Lignon

**La réception des articles aura lieu mardi 13 octobre de 14h à 20h30. Attention aux nouvelles dates!**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par téléphone au 022 796 14 05. [www.trocsventes.com](http://www.trocsventes.com)



## Citizen Day: à la découverte du Jardin Botanique

Dans le cadre du « Citizen Day », des entreprises de Vernier mettent pendant une journée leurs employés à disposition pour une action au bénéfice de la population verniolane, sur la base du volontariat.

C'est ainsi que des employés de L'Oréal ont accompagné une septantaine d'habitants retraités à la découverte du Jardin Botanique et leur ont préparé des grillades au CAD, Centre d'animation pour retraités. Un événement offert aux aînés.

Ce sont des guides de l'Association des Amis du Jardin Botanique qui ont fait découvrir aux participants les secrets de cet endroit extraordinaire.

Le repas fut l'occasion de nombreux échanges amicaux entre jeunes et moins jeunes, et un magnifique buffet de desserts maison concoctés par les aînés a terminé cette agape en beauté!

Merci à toutes les personnes, employés de L'Oréal, Samaritain, équipe du CAD et aux participants qui ont permis à cette journée de se dérouler dans la bonne humeur, pour le plaisir de tous!



© Véréna et André Sahli

## INTERCLUBS DES AÎNÉS DE VERNIER



### Grand tournoi de pétanque

**Mercredi 2 septembre 2015**

Aux terrains de pétanque de l'Ecole de Balaxert

- Inscriptions gratuites à 13h30 sur place
- Début du tournoi à 14h00 précises
- Buvette à prix modérés
- Parking sur place
- Tournoi ouvert à tous les Clubs d'aînés de la Ville de Vernier + bénéficiaires AVS/AI

#### Organisation:

Club des seniors et aînés de Châtelaine-Balaxert  
Av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine  
Ouverture: mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15

## Visite du Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes

Invitation aux habitants des Avanchets dès 55 ans!

**Jeudi 24 septembre 2015 de 8h45 à 18h environ**

Inscriptions indispensables auprès du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier avant le 25 août par téléphone au 022 306 06 70 (9h-12h/13h-16h, sauf mardi) ou par e-mail à l'adresse: [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

Les personnes à mobilité réduite sont les bienvenues.

Prix: CHF 35.-/personne tout compris (hors boissons et café au restaurant). Paiement à l'avance obligatoire. Carte d'identité et euros nécessaires.

Départ: **8h45** environ, en car, devant le sauna des Avanchets  
Retour: **18h** environ, en car, au même endroit.

Cette excursion a été préparée par un groupe de retraités des Avanchets avec le soutien de: la Maison de Quartier et l'IEPA Avanchets (**imad**), le CAD (Centre d'animation pour retraités), le Contrat de Quartier des Avanchets et la Ville de Vernier.



## COURS GRATUITS DE DÉCOUVERTE DE NORDIC WALKING

Les cours sont dispensés par n'importe quel temps, prévoir une tenue adaptée à la météo. Aucun vestiaire à disposition. Les bâtons seront mis à disposition lors de ces cours d'essai. Durée: 1h15.

♥ Ces cours sont offerts par la Ville de Vernier!

**Jeudis 17 et 24 septembre 2015**  
**Départ à 9h15 du parc de la mairie**

Parc de la Mairie  
Rue du Village 9, 1214 Vernier

Bus 6 -19 - 28 - 57 : arrêt Vernier-Ecole



#### Information:

Service de la cohésion sociale  
Tél. 022 306 06 70  
[seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

## Repas pour les aînés par BénéVernier

**Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul?**

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions: le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

### Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île »

Ch. de Mouille-Galand 21  
1214 Vernier

**Jeudis 3 et 17 septembre 2015**

### Centre de quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets

**Jeudi 3 septembre 2015**

## PAROLES DE BÉNÉVOLES

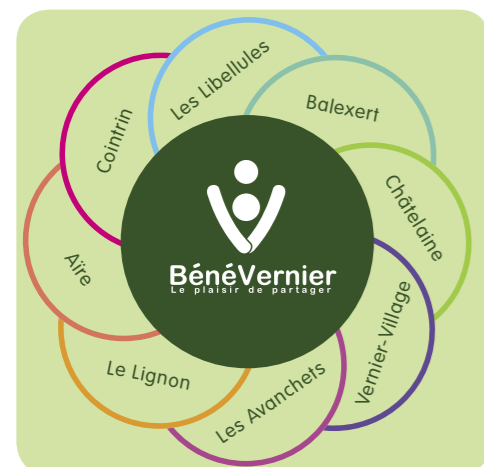
« Grâce à la commune, je me suis inscrit à un cours de premiers secours. Je l'ai suivi avec plaisir en compagnie d'une dizaine de bénévoles.

Ayant rafraîchi des notions et appris d'autres gestes, que j'espère toutefois ne pas devoir utiliser, je suis très satisfait de cette expérience.

Avec ce cours, les bénévoles de BénéVernier ne sont pas laissés sans appui dans leur activité et j'encourage vivement tous mes « collègues » à profiter des formations proposées par la commune ».

### Envie de rejoindre BénéVernier ?

Appelez dès aujourd'hui le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70, qui vous donnera tous les renseignements utiles!



**Transport**

**Repas**

**Tél. 022 341 30 40**

**Accompagnement**

**Coup de main**

**Appelez!**

## L'association Tai chi Crozet-Balexert aux journées Sports pour tous



Nous avons eu le plaisir de participer aux journées « Sports pour tous » le 13 juin dernier dans le cadre de la manifestation organisée par la commune de Vernier.

Nous espérons que les personnes qui seront venues nous voir auront pu apprécier la démonstration de cette discipline qui leur a été proposée lors de cette journée sportive.

Le Tai chi, tel que pratiqué actuellement, est basé essentiellement sur des mouvements lents et coordonnés qui améliorent notamment les fonctions cardio-vasculaires et respiratoires. Il agit également sur le contrôle des mouvements et la stabilité, l'équilibre dynamique et statique voire la force musculaire.

Il a un effet bienfaisant sur la nervosité due au stress et améliore la capacité d'attention et de concentration.

Cette discipline est donc recommandée à toute personne de tout âge, de toute culture et origine.

**Nos cours**, dispensés par une enseignante agréée, **reprendront le lundi 31 août 2015** (18h15 -19h30) **et le mercredi 2 septembre 2015** (13h45 -15h) dans la salle de rythmique

de l'école primaire de Balexert (avenue du Pailly 37). **Une première séance vous est offerte gracieusement par l'Association.**

Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillons avec plaisir!

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser aux co-présidentes qui se tiennent à votre disposition !

Les co-présidentes:  
Monique Mattenberger  
[mattenberger.monique@bluewin.ch](mailto:mattenberger.monique@bluewin.ch)  
Tél. 078 841 33 80

Marilou Thorel  
[mthorel@swissonline.ch](mailto:mthorel@swissonline.ch)  
Tél. 076 399 70 18



# Sports pour Tous 2015

Les 13 et 14 juin derniers à la piscine du Lignon, ce sont plus de 3'500 personnes qui ont pu (re)découvrir les associations et clubs sportifs verniolans ainsi que la grande diversité d'activités sportives qui peuvent être pratiquées sur la Commune. Retour en images !

Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)

© Serge Honthaas



## INITIATION À LA COURSE À PIED ET AU WALKING

**Course de l'escalade: entraînez-vous pour être en pleine forme les 4 et 5 décembre 2015!**

Chaque année, en partenariat avec le centre Athletica qui met à disposition des physiologistes du sport dans le but de promouvoir la santé et lutter contre la sédentarité, l'association sant"e"scalade organise des entraînements de course à pied et de marche pour des personnes de tous niveaux.

**Les entraînements destinés aux débutants** ou en reprise d'une activité sportive reprennent tous les dimanches matin à 10 heures entre le 2 août et

le 11 octobre. Le lieu de rendez-vous est au centre sportif de Vessy à la route de Vessy 31. Les débutants sont accueillis et les habitués retrouvent leurs marques. Chacun et chacun, à son rythme, reprend goût à l'effort, que ce soit par la marche ou la course dans un cadre verdoyant et une ambiance décontractée.

**Les entraînements dédiés aux seniors** se déroulent les jeudis dès le 17 septembre jusqu'au 3 décembre. Le

lieu de rassemblement est au centre sportif du Bout-du-Monde à 14h30.

**Les entraînements en commun** reprennent place dans l'agenda sportif aux lieux spécifiés ci-après les 7 dimanches avant la Course, du 18 octobre au 29 novembre ; l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des sentiers agréables propices à l'activité de plein air... La participation à ces entraînements est gratuite et libre de de tout engagement !

Date	Heure	Lieu	Rendez-vous
18 octobre	10h	Versoir	Centre sportif de la Bécassière
25 octobre	10h	Vandœuvres	Parc de la Mairie
1 novembre	10h	Aire-la-Ville	Centre sportif
8 novembre	10h	ONU	Place des Nations
15 novembre	10h	Saint-Julien	Stade de la Paguette
22 novembre	10h	Vernier	Le Lignon
29 novembre	9h	Genève	Promenade des Bastions

### INFO

**Association sant"e"scalade**  
[secr@escalade.ch](mailto:secr@escalade.ch)  
[www.santescalade.ch](http://www.santescalade.ch)  
 Tél. 022 700 59 02 (le matin)

## Tournoi international de tennis en fauteuil roulant

Du 21 au 26 juillet, la 28<sup>e</sup> édition du Swiss Open Starling Hotel Geneva s'est jouée à Vernier. Une réussite pour cet événement sportif de haut niveau.



Le Pays du Soleil levant représenté au Swiss Open Starling Geneva.

© Nicolas Righetti

Le célèbre tournoi de tennis Swiss Open Starling Hotel Geneva en fauteuil roulant ayant lieu chaque année au centre sportif du Bois-des-Frères s'est terminé dimanche. Tant les joueurs et les bénévoles que les spectateurs ont été ravis du déroulement de cette nouvelle édition. Le Swiss Open Starling Hotel Geneva est l'un des tournois de tennis en fauteuil roulant les plus réputés au monde. Similaire à un Masters 1000 en tennis, cette compétition accueille chaque année les meilleurs joueurs de la planète. Avec plus de 150 bénévoles, dont 50 ramasseurs de balles âgés de 10 à 18 ans, les 86 joueurs inscrits ont fortement apprécié les efforts de toute l'équipe d'organisation. A noter que plus de quinze pays étaient représentés sur les courts verniolans, allant de la Malaisie au Chili, en passant par l'Australie et le Nigéria.

**Semaine parfaite pour les organisateurs |** Pour que tout fonctionne, il est nécessaire d'avoir également un peu de chance de son côté, notamment en ce qui concerne le temps. Le soleil a été au rendez-vous toute la semaine, sauf quelques gouttes enregistrées en fin de soirée le mercredi et un ciel nuageux pour les finales du dimanche. Ceci a permis de disputer toutes les rencontres sur les cinq courts extérieurs du centre sportif du Bois des Frères, un véritable luxe pour les joueurs et l'organisation. Cette nouvelle édition du tournoi, réputé pour son ambiance familiale, n'a pas dérogé à la tradition, explique tout sourire la présidente du Swiss Open, Rafaella Duvernay: «Chaque année, nous essayons de créer une ambiance chaleureuse afin que les joueurs se sentent le plus à l'aise possible. Nous avons eu de très bons

retours cette semaine et nous sommes heureux de pouvoir dire que le bilan est ultra positif». Même son de cloche chez la nouvelle directrice du tournoi, Yaël Cohen, qui veille plus particulièrement à ce que tout se déroule bien pour les joueurs et les arbitres: «Je ne m'attendais pas à une telle ambiance, c'est formidable! Tout le monde est heureux, ce qui facilite les conditions de travail». La plupart des bénévoles mettent également le côté humain en avant, à l'image de Mahesh Lançon: «Ce qui m'a le plus frappé, c'est la proximité que l'on peut avoir avec ces joueurs qui, il ne faut pas l'oublier, sont de véritables professionnels».

Deux des arbitres du tournoi, Stéphane Bertoliati et Mohamed Rais parlent eux de leçon de vie: «Nous apprenons beaucoup en côtoyant ces joueurs, nous découvrons d'autres aspects qui peuvent nous être utiles, tant dans notre vie de tous les jours que pour notre rôle d'arbitre. Ils sont ouverts, accessibles et il est donc très facile de nouer des contacts avec eux».

**Des joueurs et spectateurs enchantés |** Les joueurs adorent venir jouer à Genève, car l'organisation est l'une des meilleures sur le circuit et l'ambiance y est remarquable comme le confirme l'entraîneur malaisien Ashraf Nadir: «Je traverse le monde depuis 1997 en entraînant des joueurs en chaise roulante et en disputant avec eux des tournois ici et là. Je peux vous assurer que le tournoi de Genève est un de mes préférés. Les bénévoles sont serviables, ont tous le sourire et donnent vraiment l'impression de former une grande famille». La grande majorité des joueurs partagent cet avis, que ce soit Cédric Mocolin (FRA), Pauline Héloüin (FRA) ou encore Christine Otterbach (ALL), tous relèvent les conditions exceptionnelles que leur offre le Swiss Open.

Les spectateurs présents ont été épatés par le niveau tennistique proposé par les joueurs: «Regardez-moi cette puissance au service! Quelle vitesse de déplacement, c'est impressionnant. Je dois avouer que je ne m'attendais pas du tout à ça». Le tournoi a même pu compter sur la présence de Walter Heuri, ancien joueur du Servette FC et champion suisse, dans les années 60. Le Jurassien vient chaque année soutenir ces sportifs: «Je suis admiratif devant ces personnes. Leur façon de jouer et de se dépenser est remarquable. Ils mériteraient que davantage de monde vienne les voir».

Les jeunes ramasseurs de balles ont eux aussi fortement apprécié l'expérience: «On a vraiment passé une superbe semaine, les joueurs sont géniaux, ils parlent souvent avec



Le sport, véritable l'élément fédérateur dans un monde sans frontière.

nous et ne se plaignent de rien. On se réjouit de revenir l'an prochain», avouent Lisa Van Vliet et Margaux Pillard, 12 ans chacune.

**Et les résultats dans tout ça? |** Stefan Olsson (ITF 10) s'est imposé chez les hommes en prenant le meilleur sur l'Australien Adam Kellerman (ITF 11) en deux sets 7-6 6-1. Le Suédois avait réussi un véritable exploit en éliminant le grandissime favori et quadruple vainqueur du tournoi, le Français Stéphane Houdet (ITF 2), en demi-finale. Du côté des femmes, Kgothatso Montjane (ITF 8) a inscrit pour la deuxième fois son nom au palmarès, au détriment de la Néerlandaise Michaela Spaanstra (ITF 13) 6-4 6-4. La Sud-Africaine, à l'image de Stefan Olsson, avait réussi à éliminer la tête de série numéro 1 dans son tableau en demi-finale, l'Allemande Sabine Ellerbrock (ITF 4).

En ce qui concerne la catégorie des quads, réservée aux personnes ayant une atteinte fonctionnelle aux membres inférieurs et supérieurs, la finale opposait les deux meilleurs joueurs du monde, l'Australien Dylan Alcott (ITF 1) et l'Américain David Wagner (ITF 2). Huit fois vainqueur du tournoi déjà, le Californien s'est imposé au bout du suspense en remportant le tie-break dans la manche décisive après plus de 2h30 de combat intensif. A noter qu'en double, ce sont les paires Houdet-Gerard (FRA/BEL/ITF 7), Kruger-Montjane (ALL/AFS/ITF 19) et Taylor-Wagner (EU/ITF 4) qui ont gagné. L'Américain et la Sud-Africaine réalisent ainsi un magnifique doublé.



## Club Athlétique de Vernier (CAV) programme gymnique 2015-2016

Les inscriptions à nos cours sont possibles toute l'année. Veuillez vous présenter directement au cours qui vous intéresse! Ils n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

### Cours

Parents-enfants  
Lundi 16h30 à 17h15 et 17h20 à 18h05

### Salles

CHF 200.–  
Ecoles des Ranches

### Moniteurs, monitrices

Valérie Rivoire, tél. 079 407 07 58  
valerie.rivoire@sfr.fr

Athlétisme mixte de 6 à 9 ans  
Lundi 17h30 à 19h

CHF 210.–  
Ecole de Vernier-Place

François Bonnamour, tél. 079 652 16 90  
francois.bonnamour@agg.ch

Condition physique mixte 14 à 25 ans  
Lundi 19h à 20h30

CHF 160.–  
Ecole de Vernier-Place

François Bonnamour, tél. 079 652 16 90  
francois.bonnamour@agg.ch

Athlétisme mixte de 6 à 9 ans  
Mardi 17h30 à 19h

CHF 210.–  
Ecole de Vernier-Place

François Bonnamour, tél. 079 652 16 90  
francois.bonnamour@agg.ch

Unihockey mixte dès 14 ans  
Mardi 19h à 21h30

CHF 160.–  
Ecole de Vernier-Place

François Bonnamour, tél. 079 652 16 90  
francois.bonnamour@agg.ch

Gym enfantine mixte de 4 à 7 ans  
Mardi 16h30 à 17h30

CHF 140.–  
Ecole des Ranches

Valérie Rivoire, tél. 079 407 07 58  
valerie.rivoire@sfr.fr

Jeunes gymnastes mixtes dès 6P et plus  
Mardi 17h45 à 19h

CHF 160.–  
Ecole des Ranches

Valérie Rivoire, tél. 079 407 07 58  
valerie.rivoire@sfr.fr

Jeunes gymnastes mixtes de 3P à 5P  
Jeudi 16h30 à 18h

CHF 140.–  
Ecole des Ranches

Valérie Rivoire, tél. 079 407 07 58  
valerie.rivoire@sfr.fr

Athlétisme mixte de 10 à 13 ans  
Jeudi 17h30 à 19h

CHF 210.–  
Ecole de Vernier-Place

Julien Engel, tél. 022 755 28 05  
julienengel007@hotmail.com

Athlétisme mixte de 14 à 20 ans  
Jeudi 19h à 20h30

CHF 240.–  
Ecole de Vernier-Place

Julien Engel, tél. 022 755 28 05  
julienengel007@hotmail.com

Athlétisme mixte dès 20 ans  
Jeudi 20h30 à 22h

CHF 240.–  
Ecole de Vernier-Place

Julien Engel, tél. 022 755 28 05  
julienengel007@hotmail.com

### LE CAV RECHERCHE DES MONITEURS ET DES MONITRICES !

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de François Bonnamour, président du club.  
Tél. 079 652 16 90 – francois.bonnamour@agg.ch

## Passagers, venez tous à Cointrin, et de toujours plus loin... sans quoi?

L'Etat veut atteindre rapidement ses objectifs de croissance de l'aéroport d'ici à 15 ans. Vingt-sept mille passagers de plus par jour qui viendront majoritairement en voiture, un mouvement d'avion toutes les 90 secondes, un bruit de réacteurs quasi permanent. Pour y arriver, des taxes aéroportuaires parmi les plus basses d'Europe et près de 1,5 milliard de francs investis; voilà comment Genève veut maximiser les nuisances sonores.

Pendant ce temps, personne ne parle des 30 000 personnes qui aujourd'hui déjà subissent très fortement le bruit des avions; dormir les fenêtres ouvertes n'est plus possible; passer une soirée sur son balcon, peu attrayant. La fréquence des vols est de plus en plus rapprochée en fin de journée et le soir, les nuits de moins en moins calmes.

L'Etat a budgété 80 millions pour diminuer le bruit des routes grâce au nouveau revêtement phonoabsorbant et dans le même temps il veut maximiser le bruit et la pollution générés par l'aéroport... Qui comprendra? Manque de courage ou de vision? La population est en droit d'attendre de l'Etat qu'il la protège du bruit et des pollutions, quelle naïveté. Mais qui demande plus d'avions qu'il n'y en a déjà? Pas les multinationales, pas les ONG dont les problèmes sont d'un autre ordre; en clair, strictement personne. Alors? Est-ce simplement la peur (mal placée) de dire que ce type de développement économique n'est plus défendable et que l'offre actuelle est déjà excellente? Améliorer l'accueil des voyageurs, oui; augmenter le bruit et la pollution, non.

Ce qui pourrait nous sembler assez logique, ne l'est pas ni pour l'Etat ni pour l'AIG. Pour preuve et malgré les propos « diplomatiques » tenus par les uns et les autres en termes de prise en compte des nuisances du trafic aérien on se rend compte que dans la pratique, c'est l'exact contraire qui est fait. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent!

Si vous voyez des cars flambants neufs, immatriculés en France avec marqués en gros chiffres rouge sur les flancs **9€ et bien sachez qu'il s'agit du prix des navettes pour amener de**

**Lyon à Cointrin les passagers supplémentaires recherchés par l'aéroport et l'Etat.** Le site de l'AIG est clair ([www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-434/1439\\_read-15890](http://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-434/1439_read-15890)): « dès le 4 juin 2015, la société Eurolines propose aux voyageurs de l'agglomération de Lyon, une nouvelle liaison directe en autocar entre Lyon Perrache et Genève Aéroport... » « rien de plus aisé que d'accéder à l'offre des compagnies low cost ainsi qu'au réseau long-courriers... ».

Ces quelques lignes suffisent à démentir les propos diplomatiques lus dans la presse quant à la volonté de l'Etat de vouloir tenir compte de l'impact des nuisances sonores subies par quelques dizaines de milliers d'habitants. C'est la preuve irréfutable que Cointrin répond déjà parfaitement aux besoins locaux; si l'Etat veut absolument chercher 27 000 passagers de plus par jour pour un développement quantitatif (niveau de bruit et de pollution) dont on se demande à qui il profitera et qui y gagnera avec les low-cost, la seule solution consiste à étendre le bassin de population concerné, jusqu'à Lyon... pour l'instant. L'aéroport de Lyon existe, en pleine campagne et Genève s'obstine à organiser la venue de 27 000 passagers supplémentaires par jour, à Genève en commençant à aller les chercher en car à l'aéroport de Lyon...

Est-ce vraiment ce dont Genève a besoin?

Pour le Comité de l'AIVV  
Jean-François Bouvier  
Président

**AIVV  
CP 434  
1214 VERNIER  
Cotisation annuelle par personne: CHF 20.–**

La Petite Brasserie 

**VOUS PROPOSE**  
**du samedi midi**

Salade mêlée

★ ★ ★

Filets de perche meunière  
frites & légumes

★ ★ ★

Flan au caramel

★ ★ ★

**CHF 19.95**

**La Petite Brasserie**

centre commercial ARCenter  
Route de Montfleury 1-3, 1214 Vernier  
Tél. 022 300 21 00

 **Pharmacie**  
**Vieux-Village**

Vernier

Au cœur du village, une équipe stable  
qui privilégie le contact avec la clientèle.

**Votre spécialiste**  
**des médecines naturelles**

- **Cosmétique**  
Pupa – Occitane  
Mavala – Bioderma
- **Produits vétérinaires**

- **Carte de fidélité**  
Cumulez vos points  
pour de nombreux  
avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



**Evaluez votre risque**  
**cardio-vasculaire**  
**chez nous**

Pharmacie du Vieux-Village  
Corinne Schüle  
pharmacienne responsable  
Rue du Village 18, 1214 Vernier  
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile  
Places de parc gratuites

**Horaires**

lu - ve : 8h00 - 12h30  
13h30 - 18h45  
samedi : 8h30 - 12h30

## OPHTALMOLOGIE DE L'AÉROPORT

Pour vos maladies des yeux et besoin de lunettes, le cabinet d'ophtalmologie dans l'immeuble ICC / Hôtel Mövenpick vous reçoit **avec** et **sans** rendez-vous.  
**Tél. 022 545 0 500**

**Accès bus 23 - 28 - 57, arrêt Grand-Hangar. Parking disponible.**



**Pharmacie de Vernier Sàrl**

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**Heures d'ouverture :**

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**

Associée-Gérante: Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

**Tél. 022 341 05 21**

**Fax: 022 341 02 65**

## AGENDA

**Marché de Vernier-Village, tous les samedis de 8h à 13h** sur le terrain de basket de l'école des Ranches – rue du Village 6, 1214 Vernier – bus 6, 19, 28 – arrêt Vernier-Ecole.

### Août

**Samedi 29 août** – Thé dansant pour les séniors au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 18h.

**Jusqu'en septembre** – Parcours avec *Urban Training* tous les mercredis de 18h30 à 19h30 – pause de mi-juillet à mi-août.

### Septembre

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre** – Séance du Conseil municipal à la Mairie de Vernier à 20h30.

**Du 3 au 6 septembre** – Exposition de Josiane Sans De Sampera à la Maison Chauvet-Lullin.

**Jeudi 3 septembre** – Repas pour les aînés au Centre de Quartier des Avanchets à 12h.

**Jeudi 3 septembre** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village «Quart'île» à 12h.

**Samedi 5 septembre** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de Vernier de 9h à 12h.

**Du 7 au 9 septembre** – *Esta breve tragedia de la carne* par Angélica Liddell dans le cadre du Festival de la Bâtie à la Salle du Lignon.

**Jeudi 10 septembre** – Brunch haïtien par l'association «Lumière pour Haïti» au parc Chauvet-Lullin dès 11h.

**Jeudi 17 septembre** – Cours gratuit «découverte du nordic walking» pour les aînés, départ à 9h15 du parc de la Mairie.

**Jeudi 17 septembre** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village «Quart'île» à 12h.

**Jeudi 17 septembre** – *Chinois Marant dans «la légende de Bun Hay Mean»* à la Salle du Lignon à 20h.

**Du 18 au 20 septembre** – Exposition de René-Jean Tanner à la Maison Chauvet-Lullin.

**Samedi 19 septembre** – Inauguration des jardins familiaux de Champ Bossu au ch. de Mouille-Galand 11, dès 15h.

**Dimanche 20 septembre** – *L'effet escargot* par le Compagnie Kadavresky à la Salle du Lignon à 16h30.

**Dimanche 20 septembre** – Concert en faveur de la reconstruction de l'église du Lignon au centre protestant du Lignon à 17h.

**Mercredi 23 septembre** – *Sconcerto d'amore* par Nando et Maila à la Salle du Lignon à 18h.

**Jeudi 24 septembre** – Cours gratuit «découverte du nordic walking» pour les aînés, départ à 9h15 du parc de la Mairie.

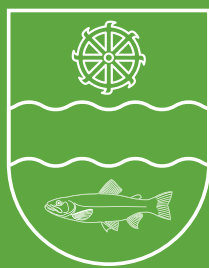
**Samedi 26 septembre** – Atelier de l'accueil adultes-enfants «Autour du prunneau» à l'EVE Bourquin dès 9h30.

**Samedi 26 septembre** – *Concerto pour deux clowns* par la Compagnie Des Rois Vagabonds à la Salle du Lignon à 19h.

**Samedi 26 septembre** – Soirée retrouvailles des volées 1970-1980 au Centre de Quartier de Balxert dès 19h.

**Du 29 septembre au 16 octobre** – *Un cas intéressant* de Dino Buzzati par l'Echo de Vernier à la salle des Ranches.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evenements](http://www.vernier.ch/evenements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.



# MARCHÉ • DE VERNIER • VILLAGE

*Tous les samedis de 8h à 13h*

Terrain de basket de l'école des Ranches  
rue du Village 6, 1214 Vernier

Profitez d'une pause gourmande et venez découvrir les produits locaux et traditionnels du marché de Vernier-Village.

Bus 6, 19, 28 • Arrêt Vernier-Ecole  
Stationnement possible à proximité (zone bleue)